

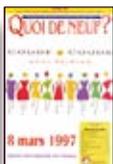
# Le magazine de L'AREQ

# Quoi de neuf

octobre - novembre 2008 | [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net)



**DOSSIER**  
Les 30 ans du  
Quoi de neuf



## Dossier

### Un nom pour la vie?

17 à 24

Il était une fois... un président de secteur nommé Jean-Paul Allaire. Cela se passait durant les années 1970. Prenant très au sérieux les devoirs de sa fonction, il faisait parvenir aux membres de son secteur, une fois par année, un



## Quoi de neuf?

Bulletin de nouvelles de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.). Tiré à 4000 exemplaires et diffusé à tous les membres de l'A.R.E.Q.

Septembre 1978

Volume 1, numéro 1

feuillet d'information. Un jour, il eut l'idée fabuleuse de le baptiser. Comme on baptise un enfant, quoi. Avait-il réfléchi longtemps? Probablement que oui. L'histoire ne le dit pas, cependant. Peu importe. Mais une bonne fois, l'envoi était porteur d'une question placée comme en-tête de la première page : *Quoi de neuf?* Des années passèrent. Lorsqu'il accéda à la présidence de l'AREQ en 1977, l'ancien président de secteur proposa au Conseil d'administration qu'on publie un bulletin provincial. Quel nom lui donner? Quelqu'un de la sage assemblée proposa tout bonnement *Quoi de neuf?*

## Chroniques

### Édito

### Sur la place publique

### La vie dans nos régions

### Fondation Laure-Gaudreault

### Vert...demain

### Les petits plaisirs et Distraction

### Nutrition

### Nos membres publient

### WWW

### Chronique d'un passeur

3	Un nouveau nom pour l'AREQ!	5
4	Nouvelles de la gestion des membres	7
6	Le Congrès vu par un membre	14
16	Assurances	15
30	Femmes sans frontières	25
31	Indexation	26-27
34	Entraide internationale	28-29
35	Condition des femmes :	
36	Les femmes et la violence conjugale	32-33
37	Entrevue : L'aptitude au bonheur	38-39

### Présentation du Conseil exécutif 2008-2011 12



### Présentation du C.A. 2008-2011 13



### Congrès 2008 8-11



Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 /  
**Téléphone** : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / **Télécopie** : 418 525-0769 / **Courriel** : areq@csq.qc.net / **Site Internet** : www.araq.qc.net /  
**Coordination** : Dominic Provost / **Équipe de conception et de correction** : Denys Bergeron, Jules Desfossés, Ghislaine Émond, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / **Collaboration et diffusion** : Martine Faguy / **Design graphique** : Denis Bernard /  
**Assistante à la production** : Louise St-Gelais / **Gestion scriptovisuelle** : Louise Rochefort / **Préresse** : Graphiscan Transcontinental / **Impression** : Transcontinental / **Tirage** : 53 700 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec - 2008 /  
**Poste-publications** : N° de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292



# Vivre ensemble

**Au sortir du Parlement intergénérationnel où toutes les générations (élèves du primaire, du secondaire, du collégial, adultes et personnes âgées) ont travaillé ensemble afin de bâtir une charte intergénérationnelle, à l'aube de ce nouveau triennat aréquier, il est nécessaire, plus que jamais, d'unir nos forces afin d'améliorer le bien vivre dans notre société.**



**Mariette Gélinas**  
Présidente  
mariettegelinas@videotron.ca

Chaque personne doit se sentir à l'aise, avoir sa place, être considérée comme un élément important et essentiel, contribuant ainsi au bien-être collectif dans un souci de faire progresser la société.

Laissons de côté notre individualisme pour faire place au collectif. Pouvons-nous nous payer des assurances privées et ainsi nous faire soigner rapidement en clinique privée?

**Oui...** alors revendiquons pour toutes et tous un accès rapide aux services publics, nous serons aussi bien servis, sinon mieux qu'au privé et les autres aussi; de plus, il n'y aura pas de comparaison, de tension entre les personnes qui doivent attendre un an parce qu'elles ne peuvent payer au privé et les autres qui n'ont qu'un délai de quelques jours au privé.

**Non...** alors comptons sur la solidarité, faisons revivre la mémoire collective qui nous rappelle le bon vieux temps où les familles s'endettaient à long terme pour soigner un de leurs membres.

## **Pensons collectivement et non-individualisme pour les biens essentiels**

Il en est de même pour nos élus et élus politiques. La gouverne d'une nation devrait se faire dans l'intérêt

collectif de la population citoyenne. L'élection comme députée ou député donne un mandat de quatre ans. Ce mandat est un contrat auquel on ne peut mettre fin que pour des raisons hors de son contrôle. Trop souvent, c'est la politique partisane qui prime,

« **Chaque personne doit se sentir à l'aise, avoir sa place, être considérée comme un élément important et essentiel.** »

c'est à qui ferait le moins ou proposerait des politiques dites « populaires » sur le moment, mais sans vision à long terme. Plusieurs des gestes posés par nos politiciennes et politiciens le sont en vue d'une réélection car on ne sait jamais à l'avance ni le jour ni l'heure où le parti majoritaire sonnera l'alarme d'une mise en branle pour une élection prochaine, car tout dépend de sa popularité et non d'un temps fixe.

Est-il possible de travailler au gouvernement comme les membres d'un conseil d'administration en prenant les meilleures décisions pour la collectivité? La ligne de parti serait bien différente, l'impact des décisions serait analysé sous toutes ses facettes et leur application en serait d'autant plus facile que ce serait la décision de tous et non des membres d'un seul parti. Imaginez au Québec, 125 députés qui travaillent vraiment ensemble pour un mieux-être de la population, pour améliorer la qualité de vie, pour un environnement sain, quel bonheur!

Il est certain qu'un tel changement de cap nuirait à des intérêts person-

nels, à certaines personnes qui exploitent diverses situations. Pensons, entre autres, à la dépendance au pétrole pour la flotte automobile, pour le chauffage, pensons aux services de santé privés promettant un accès rapide, des soins superperformants, mais qui sait, ces

personnes tourneraient peut-être au vert ou exploiteraient d'autres types de commerce favorisant des personnes en santé, des services publics, un environnement sain et agréable.

*Tous pour un, un pour tous* quel plaisir, quelle harmonie à vivre dans une société où chacune et chacun se préoccupe de l'autre, où l'on vise le bien-être de l'ensemble de la population! Monde de rêve ou monde possible? Comme dans la chanson *Un jour mon rêve sera réalité...*

Quel parti politique proposera une telle réunification de l'action? Il devrait avoir notre appui comme citoyenne et citoyen engagés. Qu'en pensez-vous?

### **Pour en savoir plus**

Plusieurs membres de l'AREQ ont participé au Parlement intergénérationnel avec Mariette Gélinas. Cette simulation des travaux parlementaires de l'Assemblée nationale avait lieu du 15 au 17 septembre dernier. Pour en savoir plus sur cette activité et sur les thématiques abordées, nous vous invitons à visiter le [www.assnat.qc.ca/FRA/activites/PIG/index.html](http://www.assnat.qc.ca/FRA/activites/PIG/index.html)

**L'Association bouge, s'exprime, revendique. Nous vous résumons ici les principales sorties publiques de l'AREQ depuis la dernière publication du magazine *Quoi de neuf*.**

**9 juillet 2008**

**Urgences : La solution passe aussi par le maintien à domicile et les soins de première ligne**

Réagissant aux propos du nouveau ministre de la Santé, qui identifiait le manque de places d'hébergement pour les aînés comme cause majeure de l'engorgement des urgences, la présidente de l'AREQ a tenu à rappeler que la solution passe aussi par les services de maintien à domicile et par les soins de première ligne.

La présidente de l'AREQ a également invité le nouveau ministre de la Santé à diriger ses efforts et ses ressources vers l'amélioration des soins de première ligne. « Les personnes aînées préfèrent de loin bénéficier d'un suivi approprié dans leur milieu de vie et, au besoin, avoir accès à un médecin en clinique. Elles ne se rendent pas à l'urgence par plaisir. Elles s'y rendent faute d'alternative et, d'ailleurs, elles sont loin d'être les seules ! »

**10 juin 2008**

**Personnes proches aidantes : l'AREQ appuie l'avis du Conseil des aînés**

L'AREQ a appuyé la demande du Conseil des aînés qui, dans un avis rendu public en juin, soulignait le manque de soutien et de reconnaissance à l'égard des personnes proches aidantes et réclamait une politique gouvernementale intégrée destinée à faire face au vieillissement de la population.

L'avis du Conseil des aînés, disponible au [www.conseil-des-aines.qc.ca](http://www.conseil-des-aines.qc.ca), rejoint plusieurs des demandes récentes formulées par l'AREQ à l'égard des personnes proches aidantes. D'ailleurs, dans le cadre de son 42<sup>e</sup> Congrès, où il a abondamment été question de la santé et du bien-être des personnes aînées, l'AREQ a adopté une orientation afin d'exiger davantage de mesures gouvernementales pour soutenir les personnes proches aidantes.

*On peut consulter l'ensemble des communiqués de l'AREQ au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).*

**Opinion**

Madame Colette Harvey, par son article dans *Quoi de neuf*, mars-avril 2008, page 22, nous saisit d'une importante question : le placement socialement responsable des fonds de retraite (ou de nos avoirs personnels). Elle suggère, entre autres, la caisse d'économie solidaire Desjardins à capital garanti qui sert à financer des projets de logements sociaux, des coopératives, des entreprises de réinsertion en emploi, des projets d'ordre culturel, etc.

Quel moyen formidable de *mettre nos valeurs en action!*

**Henriette Dasteler**  
Région 04 - Cœur et Centre du Québec  
- secteur B - Mauricie (Shawinigan)

**Lutte au cancer : l'AREQ amasse 5 350 \$**

Michel A. Gagnon, a tout récemment posé un beau geste pour une bonne cause. En effet, le flamboyant retraité a entièrement rasé sa longue chevelure, qu'il arborait depuis douze ans, afin d'amasser des fonds pour la Fon-

Cette initiative découle d'un défi lancé aux membres du Comité de la condition des femmes de l'AREQ. En effet, Monsieur Gagnon s'était engagé à raser entièrement ses cheveux si le Comité parvenait à recueillir avec lui la somme de 5 000 \$ auprès des membres de l'Association en l'espace de deux mois. Le chiffre magique a été atteint et même surpassé à l'occasion du 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ, qui s'est tenu à Laval du 2 au 5 juin derniers. « Trop de personnes de mon entourage, que ce soit ma fille ou encore des amis et des connaissances, ont été frappées par le cancer. Il fallait que je fasse quelque chose pour aider les gens aux prises avec cette maladie sournoise. Ce fut un geste spontané. Je suis content de l'avoir fait », a souligné monsieur Gagnon.



dation québécoise du cancer. Il a ainsi récolté la somme de 5 350 \$.

## Représentativité et inclusion

# Un nouveau nom pour l'AREQ!

**Notre association évolue, élargit ses horizons. C'est dans ce contexte qu'est survenue récemment une décision importante : celle de changer de nom. En effet, plusieurs l'auront certainement remarqué, depuis le dernier Congrès, tenu en juin, notre association s'appelle officiellement AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.**

Ce changement vise à mieux refléter la diversification grandissante de l'effectif de l'Association. En effet, bien qu'on retrouve, parmi les 51 000 membres de l'AREQ une majorité provenant de l'éducation, ils sont de plus en plus nombreux à être issus des services sociaux, de la santé, des loisirs, des communications, des services de garde et du milieu communautaire.

Ainsi, pour des milliers de nouveaux membres, le changement revêt une grande importance, car il est placé sous le signe de l'inclusion. On comprendra aisément qu'une infirmière retraitée, par exemple, ne s'identifiait pas du tout à l'ancien nom. La notion de « services publics » la rejoindra bien davantage.

Le nouveau nom étant plutôt long, la désignation courante de l'Association demeurera tout simplement l'AREQ. Une association désignée par son acronyme? Il ne s'agit pas d'un précédent, loin de là. C'est le cas de grandes entreprises comme IBM ou encore, plus près de nous, la FADOQ. Même la CSQ, à laquelle est affiliée l'AREQ, est avant tout désignée par son acronyme.

Par ailleurs, on notera que le nom complet de notre association ne correspond pas exactement aux lettres de son acronyme. Encore là, l'AREQ ne fait pas exception. Il est de plus en plus fréquent que des organisations changent de nom tout en préservant leur ancien acronyme.

### Une démarche rigoureuse

La décision de changer de nom a été longuement mûrie et soupesée. De fait, les discussions à propos d'un éventuel changement de nom à l'AREQ ne datent pas d'hier. Dès 2000, l'Association a engagé une réflexion et des consultations sur cette question. Or, selon les Statuts et règlements de l'AREQ, le Congrès est la seule instance habilitée à entériner un changement de nom.

C'est ainsi que, lors des Congrès de 2003 et de 2005, le sujet a été abordé, mais aucune décision finale n'a été prise. Les discussions ont donc repris à l'approche du Congrès 2008, notamment l'automne dernier, lors de la tournée des régions effectuées par les membres du conseil exécutif, alors que les membres ont été consultés. Le Comité sur les Statuts et règlements s'est lui aussi longuement penché sur la question. Il en est venu à formuler une recommandation officielle, qui a cheminé dans les instances démocratiques appropriées.

Le Conseil provincial, formé de l'ensemble des présidences régionales et sectorielles, a donc été saisi de la question au printemps 2008. Enfin, les quelque 650 personnes déléguées au dernier Congrès ont été appelées à entériner le changement.

### En clair, ce que ça change

Depuis juin, les différentes instances de l'Association – comités sectoriels, conseils régionaux, comités, responsa-

bles des bulletins, etc. – sont invitées à modifier leur dénomination en conformité avec la décision prise par les personnes déléguées au dernier Congrès.

Afin d'éviter des coûts inutiles et le gaspillage, le matériel promotionnel de l'Association sera remplacé graduellement. Les membres ne s'étonneront donc pas de voir se côtoyer, pour quelques mois, des documents où tantôt apparaît l'ancien nom, tantôt apparaît le nouveau nom. Quant au logo, il fera également l'objet d'une modernisation au cours des prochains mois.

Pour plus de détails concernant ce changement de nom, nous vous invitons à contacter votre présidence sectorielle.

### L'AREQ au fil du temps...

- **1961-1970** Association des instituteurs et institutrices catholiques retraités du Québec (AIICRQ)
- **1971-1976** Association des enseignants retraités du Québec (AERQ)
- **1977-1985** Association des retraitées de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)
- **1986-2007** Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)
- **2008-...** AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec

## Inondation 2007 dans la région 01

# Retraités sinistrés et retraités bénévoles

**Une année de projets aux buts respectifs tout à fait opposés : Démolition et Reconstruction, vient de se terminer! Une année à puiser instamment et constamment dans ses forces résilientes et dans ses réserves énergétiques! C'est ça, le temps qui fut dévolu aux sinistrés, qui ont tout perdu, ceux qui furent zonés rouges au lendemain de l'Inondation, Gaspésie 2007.**



Photo : Lise Dupuis



**Lise Dupuis**  
Région 01 - BSL - Gaspésie -  
Les Îles - Côte-Nord  
secteur L - Des Falaises

**D**ans la nuit du 8 au 9 août 2007, et en moins de deux heures, tous nos avoirs (plus de 75 ans de travail accumulés avec mon conjoint) ont été détruits. En effet, notre résidence de Rivière-au-Renard, nos bâtiments et nos voitures ont été dévastés par un courant impétueux et destructeur qui, selon les scientifiques de l'INRS (Institut national de la recherche scientifique) entre autres, reprenait son lit délaissé depuis des millénaires. Nous avons été chassés par l'eau; nous avons eu à nous *presser lentement*, nous tenant par la main pour ne pas tomber, sur la route 197, l'eau froide et sale à la ceinture, cherchant à qui mieux mieux le relief le moins profond, entre les tables à pique-nique, les conteneurs et tous les détritiques qui flottaient vers le fleuve Saint-Laurent.

Dans une telle situation, à qui pouvait-on en vouloir? Nous étions seuls avec nous-mêmes... Et, la révolte ne pouvait mener qu'à notre perte. En mode survie, nous avons donc fait face à toutes les peurs, à toutes les

préoccupations et au grand désarroi que ce sinistre imposait. Il est vrai que, déstabilisés, il a fallu nous arrêter un bon moment pour nous dire que l'équilibre résidait dans l'urgence d'avancer vers la liberté. Aurions-nous eu raison d'en vouloir au **cosmos** qui porte les noms du bon ordre et de l'équilibre?

Et là, nous n'étions plus seuls. De vibrants témoignages actifs d'amitié et d'amour sont venus alléger notre misère : nos amis, nos familles respectives et des bénévoles ont travaillé fort pour nous aider à récupérer certains biens. Et, il y a eu les BÉNÉVOLES de la CROIX-ROUGE!

**Des retraités bénévoles de la Croix-Rouge, membres de l'AREQ, du secteur L - Des Falaises pour la plupart, ont donné une bonne partie de**

leur été et de leur automne 2007 pour accueillir et reconforter les sinistrés en plus de diriger vers eux l'aide financière de la Croix-Rouge (l'hébergement et les autres services).

On dit souvent que les belles choses se disent peu. Présentement, il m'apparaît essentiel de faire part à toute la communauté de retraités de l'éducation et des autres services publics que leurs pairs, **bénévoles de la région 01 unis à d'autres bénévoles, en l'occurrence de la Ville de Gaspé, ont réalisé ces actes humanitaires avec bonté, générosité et dévouement.**

Mille mercis d'une retraitée sinistrée 2007 ! Merci d'avoir participé à mes reconstructions morale et matérielle. Merci de m'avoir fait réaliser l'urgence de collaborer, chacun à sa façon, aux œuvres de la Croix-Rouge, division du Québec.



Photo : Noëlle Blanchette

# Nouvelles de la gestion des membres



**Lise Legault**  
Directrice adjointe  
legault.lise@csq.qc.net

En juin dernier, l'AREQ se dotait d'une nouvelle version du logiciel de la gestion des membres. Cette version demande encore quelques ajustements qui, nous l'espérons, seront complétés au cours du mois de septembre. Comme toute implantation, cette opération ne s'est pas faite sans douleur et a occasionné des délais dans l'adhésion des nouveaux membres de l'Association.

Nous tenons à vous rassurer, aucun nouveau membre n'a été lésé quant à son adhésion à ASSUREQ, le délai de 90 jours ayant été respecté. Nous vous

rappelons également que les enseignantes et les enseignants de commission scolaire, qui prennent leur retraite en juin, sont couverts jusqu'au 31 août par la SSQ. Le délai de 90 jours pour adhérer à ASSUREQ s'applique à compter de cette date pour ces personnes.

Avec l'arrivée de cette nouvelle version, les ajustements relatifs au montant de pension généralement effectués en janvier n'ont pu être saisis qu'en juin. Les montants de cotisation prélevés par la CARRA ont donc pu fluctuer en juillet et août pour certains de nos membres. Cette situation devrait être revenue à la normale en septembre.

Le nouveau logiciel de la gestion des membres comporte plusieurs avanta-

ges dont l'accès à distance, des données constamment mises à jour, un générateur de rapports puissant. Certains renseignements contenus dans ce logiciel sont maintenant accessibles à toutes les régions et à tous les secteurs. Cet outil facilite la diffusion de l'information, car il permet aux régions et secteurs de rejoindre leurs membres plus facilement.

Comme pour toute nouveauté, il faut une période d'adaptation et d'ajustements. Nous espérons que celle-ci sera brève.

Prochaine étape : implantation d'un logiciel de la SSQ afin d'accélérer l'adhésion à ASSUREQ. À suivre.

## SOYEZ À VOTRE AFFAIRE POUR NE PAS PERDRE VOS AFFAIRES!



### Nouvel outil pour investir de façon éclairée

Apprenez à détecter les risques de fraude en 5 étapes faciles à l'aide de notre nouvelle brochure et de son aide-mémoire détachable.

Pour vous procurer cet outil pratique, téléphonez-nous ou visitez notre site Web au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).

Québec : 418 525-0337  
Montréal : 514 395-0337  
Autres régions : 1 877 525-0337

 **AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS**  
INFORMER. ENCADRER. PROTÉGER.

# UNE FORCE bien présente



Sur la photo :  
Annie Brochu,  
Pierre-Paul Côté,  
Robert Gaulin,  
Marie-Josée Turgeon,  
Pierre Lefebvre,  
Marianne Gélinas,  
Adrienne Carpentier  
et André Pelletier



Remarquablement organisé par les régions de l'Île-de-Montréal et de la Laurentie, le 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ s'est tenu à Laval en juin dernier. Plus de 650 membres, amateurs de la discrétion ou adeptes de la visibilité, habitués ou néophytes s'y retrouvaient, appuyés d'une soixantaine de bénévoles. Sachant bien que les mots qui informent, apaisent, acquiescent, rassemblent, réconcilient, éclairent, réjouissent et revendiquent de même que les autres qui divisent et impatientent viendraient plus tard. Comme les approbations et les rejets.



**Jules Desfossés,**  
Équipe *Quoi de neuf*

Dès l'accueil, le Congrès affichait nettement les volets écologique et artistique. Au rythme du train quittant la gare, la première demi-journée se déroula doucement et sans surprise sauf la présence de Laure Gaudreault qui insista sur l'implication et la vigilance.

Marianne Gélinas démontra éloquemment la justesse du thème retenu en rappelant que l'AREQ était rassembleuse, démocratique, dynamique, influente et solidaire.

Louissette F.-Giroux fit un bref historique de la FLG et rappela ses diverses activités. Elle émit le vœu d'arriver à recruter la presque totalité des femmes et des hommes de l'AREQ et de la CSQ.

Marguerite Blais s'attarda sur les mesures gouvernementales actuelles et futures. Les congressistes entendirent avec plaisir : *Vous avez formé et accompagné des générations de jeunes. Vous avez contribué à bâtir le Québec du 21<sup>e</sup> siècle et ses institutions modernes. Puis votre Association a développé une connaissance approfondie des besoins et de la réalité de ses membres. Au fil des décennies, vous avez également aidé à faire avancer la réflexion sur les enjeux*

*liés à la vieillesse en général.* Elle termina son allocution en évoquant le rêve de bâtir avec les aînés un Québec où il fait bon vieillir.

La journée se clôtura par un coquetel agrémenté d'un ensemble musical.

## Statuts et règlements, santé et appellation

Hier on apprivoisait les lieux, aujourd'hui on a des repères, des habitudes naissantes et le souhait d'une fluidité plus grande à la pause café. La grammaire des assemblées délibérantes ne tarda pas à imposer sa loi : comité plénier, propositions, amende-

ments, sous-amendements, question de privilège, tutti quanti.

Des blocs d'intervention en regard des *Statuts et règlements* lancèrent cette journée. Les personnes ressources y réagirent et formulèrent des réponses. Avant la pause café on accepta les annonces de propositions. À l'opposé des micros qui, ce matin-là, cumulaient quelques temporaires ratés, le visuel s'avérait déjà un soutien remarquable pour les congressistes : propositions et modifications apparaissaient lisiblement en couleur distincte sur chacun des écrans au-devant de la salle. Bien que la direction de l'AREQ et les régions aient souhaité que le temps dévolu à cette étude ne s'étire pas, on déborda : le dîner fut retardé et le comité de l'ordre du jour dut se réunir une première fois afin de faire les ajustements nécessaires. L'équipe des scrutatrices et des scrutateurs entrèrent également en scène.

*Comment va la santé*, tel était le titre du *panel* portant sur un bilan des services publics de santé. L'animation dynamique, compétente et structurée de Françoise Guénette, de même que les propos des *panélistes* furent fort appréciés. Réjean Hébert, gériatre, s'est interrogé sur ce qu'était la vieillesse et nous a

Mariette Gélinas en compagnie de Laure Gaudreault (incarquée par Mme Paulyne Caron-Laplane, présidente région 03 – Québec – Chaudière-Appalaches)



assurés qu'il n'y avait pas de catastrophe en vue. Il a souligné le virage que doit prendre le système de santé qu'il qualifia de trop hospitocentriste. Selon lui, une transformation de l'offre de services doit rapidement se tourner vers les soins à domicile.

Ensuite, Marie-Claude Prémont, juriste, dans ce qu'elle qualifie de *chronologie qui parle*, a fait la démonstration que le train de la privatisation était bel et bien en marche. Selon elle, cette solution n'était ni valable ni bénéfique pour la majorité de la population et qu'elle détruirait la solidarité entre tous les segments de la population. Pour sa part, la gérontologue Lily Tremblay dressa un portrait réaliste des organismes communautaires en regard des Services sociaux. Dispensateurs de services à rabais? Panier de services? Sous-traitants? Partenai-

res? Elle conclut qu'ils n'étaient que des ressources. Enfin, Pierre Beaulne, économiste, mentionna qu'il convenait de rétablir un financement adéquat de notre système public de santé afin d'assurer sa pérennité et garantir



les objectifs d'accessibilité, d'universalité et de gratuité auxquels la population était profondément attachée. Puis il proposa quelques pistes.

En seconde partie, Marie Pelchat, travailleuse communautaire, présenta d'abord une vidéo revendicatrice et mobilisatrice portant sur la lutte contre la privatisation du système de santé. Puis la conférencière traita de l'implication citoyenne. Elle mentionna qu'il y avait des intérêts privés et particu-



liers qui faisaient la promotion de la privatisation des services sociaux et de santé, puis qu'on aurait tort de minimiser leur influence sur les décideurs et les faiseurs d'opinions au Québec. Elle démontra que le privé ne pouvait être la solution pour une large majorité de la population et que l'accessibilité aux services n'était pas en fonction des besoins, mais de la capacité de payer. À la suite de l'OMS elle nota que la principale menace à la santé était la



Lise Bissonnette et Mariette Gélinas

du coût de l'indexation des régimes de retraite. Linda Olivier rappela les diverses étapes. Robert Gaulin rappela avec clarté et passion que les actions menées se regroupaient autour de cinq axes. Il mentionna les réussites et les difficul-

que l'Association jouissait d'une santé enviable, notant néanmoins qu'un membership vieillissant et une arrivée plus modeste de nouveaux membres incitaient à la prudence dans les prévisions budgétaires futures. Le rapport fut voté à l'unanimité après la demande de quelques précisions.



pauvreté. Elle conclut ainsi, *l'évidence est simple : un système de santé public, universel et accessible, en fait, on n'a tout simplement pas les moyens de s'en priver. C'est nous qui finançons ce système et il nous appartient.*

Dominic Provost, dans une présentation succincte et claire, fit un rappel historique du nom de l'Association, évoqua le contexte et les enjeux qui incitaient la modification proposée afin qu'il soit à la fois représentatif et inclusif, puis il présenta trois hypothèses. Quelques questions suivirent avant l'adoption de la nouvelle appellation: AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

### Indexation, finances, plan d'action et banquet

La troisième journée débuta par le rapport du comité de travail sur l'évaluation

tés, puis la déception du comité de ne pouvoir nous présenter une entente. Il insista sur le fait que le comité avait toujours privilégié la négociation à une table permanente afin de rendre possible ce qui était souhaitable. Il conclut que le Conseil du trésor espérait utiliser le comité pour enterrer le dossier. Quelques questions d'éclaircissement, commentaires et échanges suivirent. La *Déclaration* proposée fut unanimement adoptée.

Pierre-Paul Côté à l'aide de tableaux, présenta les grandes lignes du rapport de la situation financière, soulignant

De façon structurée et avec classe, Denise Archambault anima la présentation du plan d'action, axé sur les principes suivants : la promotion des droits et des intérêts des membres, une société égalitaire et démocratique, une égalité de droit et de fait. Chacun des comités (retraite, communications, action sociopolitique, environnement, condition des femmes, assurances, finances, condition des hommes, santé) fit le bilan de 2005-2008. Un diaporama de grande qualité graphique, de clarté et de synthèse appuyait et illustrait cette présentation. Le plan d'action 2008-2011 vise la poursuite de l'engagement social et l'intensification des actions dans le but d'être proactif, d'accroître la notoriété et de consolider la représentativité. La première partie du document sur les *Orientations* remis aux congressistes présentait chacun des thèmes tandis que la seconde listait les recommanda-



tions, tant du Conseil provincial que des assemblées générales et sectorielles au printemps 2008.

aussi ceux et celles qui savent tourner la page sans en faire un drame, accepter le passage des générations, consen-



Au banquet qui clôtura cette troisième journée, on eut du mal à reconnaître notre salle tant celle-ci était devenue festive et conviviale. L'ensemble *Champs Élysés* formé de jeunes solistes interpréta de façon dynamique et professionnelle les grands classiques de la chanson française que la majorité des convives fredonnait avec un

tir un pas de côté, renoncer à la place publique même quand elle semble solliciter leur prétendue sagesse.

**Dernière journée**

D'abord un comité plénier sur les *Orientations* fut suivi d'annonces de propositions, d'une délibérante et du



plaisir manifeste. Sous le thème *De l'Idée à l'action : la passion de la culture et du savoir*, on rendit hommage à Lise Bissonnette. Elle avait accepté de faire une allocution, prisée de l'auditoire. Elle mentionna notamment qu'elle ne voudrait pas que l'engagement citoyen formel devienne la seule mesure d'une retraite réussie. Elle disait apprécier



La ministre responsable des aînés, Mme Marguerite Blais

vote sur de nombreuses propositions et amendements. Une prolongation devint évidente. Il y eut présentation du nouveau conseil d'administration et hommage aux membres qui quittaient. Puis les deux régions hôtes du Congrès de 2011, dans une présentation originale, joyeuse et colorée, nous fixèrent ce prochain rendez-vous. Mariette Gélinas clôtura brièvement le Congrès.

À souligner : une remarquable exposition d'arts visuels abondamment fréquentée contenant 58 créations de qualité issues des régions *Île-de-Montréal* et *Laurentie*.

Question de privilège, Monsieur le président : *pourrais-je remercier les personnes qui ont préparé ce Congrès, noter tant la pertinence que la qualité de la documentation et souligner l'animation adéquate et sympathique?*

Photos : NH Photographes Lise

Le banquet du 42<sup>e</sup> Congrès



# Deux nouveaux membres au Conseil exécutif

## Mariette Gélinas réélue à la présidence de l'AREQ

Les quelque 650 déléguées et délégués réunis dans le cadre du 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ n'ont pas fait qu'adopter des orientations et discuter des priorités de l'Association. Ils ont également élu celles et ceux qui auront la responsabilité de les représenter politiquement et sur la place publique, de même qu'au sein du Conseil exécutif chargé d'administrer l'Association.



Photo: NH Photographes Litée

André Pelletier, 2<sup>e</sup> vice président, Louise Charlebois 1<sup>ère</sup> vice présidente, Mariette Gélinas, présidente, Suzane Faucher, secrétaire, Pierre-Paul Côté, trésorier

**P**our le triennat 2008-2011, le CE de l'AREQ sera formé de cinq membres, dont deux nouvelles venues.

Présidente de l'AREQ depuis 2003, Mariette Gélinas a sollicité et obtenu un dernier mandat à la tête de l'Association. Elle pourra ainsi poursuivre les nombreuses actions amorcées, réfléchir et travailler avec les membres et les personnes élues aux diverses instances et contribuer à la mise en place d'un plan d'action réaliste et ambitieux, découlant des orientations votées au Congrès.

Rappelons que Mariette Gélinas est la huitième présidente de l'histoire de l'AREQ. Au fil des ans, l'Association a été dirigée par cinq hommes et trois femmes, à commencer par la pionnière Laure Gaudreault qui l'a fondée en 1961.

### Deux nouveaux visages

À la première vice-présidence de l'AREQ, c'est Louise Charlebois qui succède à Robert Gaulin. Retraitée depuis huit ans, madame Charlebois a

occupé le poste de présidente régionale de la Laurentie au cours des deux derniers mandats. Elle a également été responsable durant quelques années d'un journal sectoriel. En outre, depuis deux ans, elle siège au Conseil d'administration de la Table régionale de concertation des aînés des Laurentides.

Madame Charlebois a choisi de s'impliquer au niveau provincial afin de porter les dossiers prioritaires pour les membres. *L'AREQ a beaucoup évolué ces dernières années. Notre association devra continuer à relever de grands défis pour prendre sa place comme une véritable force pour la société*, souligne-t-elle. Outre ses fonctions de première vice-présidente, madame Charlebois aura la responsabilité politique des dossiers de la retraite – particulièrement l'indexation – et des communications.

Par ailleurs, Suzane Faucher reprend le flambeau des mains d'Adrienne Carpentier au poste de secrétaire. Originnaire de Magog, elle s'est abondamment impliquée dans sa région au fil des ans, particulièrement en matière

de condition féminine et d'environnement. *J'ai déjà parcouru un chemin important, mais je veux aller plus loin. L'AREQ m'offre cette occasion en étant au service de ses membres, ajoute-t-elle avec détermination.*

Au sein du Conseil exécutif, Suzane Faucher aura la responsabilité des dossiers de la Condition des femmes et de l'environnement. *J'ai toujours milité pour développer le sentiment d'appartenance à l'AREQ. Je m'engage à continuer sur le même chemin. Nous devons être solidaires, peu importe le secteur ou la région. Les besoins et les intérêts peuvent être différents, mais nous devons travailler ensemble à faire de notre association une force pour la société.*

### ... et deux vieux sages!

Par ailleurs, André Pelletier a été réélu pour un second mandat au poste de deuxième vice-président de l'AREQ. Au cours du triennat 2008-2011, monsieur Pelletier s'occupera à nouveau des dossiers de l'action sociopolitique (dont la santé), de la condition des hommes et de la solidarité internationale.

Enfin, Pierre-Paul Côté continuera de tenir les cordons de la bourse en tant que trésorier. Il aura également la responsabilité du dossier des assurances et agira comme répondant politique de l'AREQ à la Fondation Laure-Gaudreault ainsi qu'au programme *Lire et faire lire*.

# Les régions : une force pour l'AREQ!

Chaque début de triennat constitue un moment fort à l'AREQ. Dans les régions, on ne chôme pas : les assemblées générales se succèdent, les plans d'action se renouvellent et les visages changent. Ainsi, de nombreux membres, à tous les niveaux, passent le flambeau, tandis que d'autres poursuivent la danse pour trois autres années : c'est la valse des élus!



En ce qui a trait aux présidences régionales, le triennat 2008-2011 n'échappe pas à la tradition. Les derniers mois ont en effet été marqués par l'arrivée de quatre nouvelles présidences. Il en résultera non seulement un renouvellement du leadership en région, mais aussi une nouvelle dynamique au sein du conseil d'administration de l'AREQ. Le CA de l'Association est formé, rappelons-le, des cinq membres du conseil exécutif national et des dix présidences régionales qui agissent comme conseillers.

## Quatre nouvelles présidences régionales



Dans l'Est-du-Québec, la région Bas-St-Laurent-Gaspésie-les-Îles-Côte-Nord (région 01) sera désormais présidée par **Nicole Gagnon**. Elle succède ainsi

à Rachel Fournier, qui a complété ses deux mandats d'éligibilité. Originaire de Pointe-Label, madame Gagnon a occupé, au cours des sept dernières années, des fonctions de présidente sectorielle et de trésorière régionale.

Au Saguenay-Lac-St-Jean (région 02), le coloré Clément Bernard passe le flambeau à **Lise Lapointe**, de Chicoutimi. Retraite depuis moins de quatre ans, celle-ci a été membre du comité de la retraite de l'AREQ entre 2005 et 2008.



Tout à l'opposé – d'un point de vue géographique – la région de l'Abitibi-Témiscamingue connaît aussi un changement de président. En effet, **Marcel Leroux**, de Rouyn-Noranda, succède à Léon Leclerc. Monsieur Leroux, qui a pris sa retraite de l'enseignement en 2003, était auparavant trésorier de son secteur.



Enfin, dans la région de la Laurentie (qui regroupe Laval, les Laurentides et Lanaudière), **Aline Savoie** remplace Louise Char-



lebois, élue au conseil exécutif national. Madame Savoie est originaire de Boisbriand. Ces dernières années, elle s'est impliquée à l'AREQ à titre de responsable régionale de la Condition des femmes.

## Six régions dans la continuité

Par ailleurs, six régions s'inscrivent dans la continuité. Ainsi, dans les régions qu'on pourrait qualifier de plus centrales, soit à Québec-Chaudière-Appalaches (région 03), au Cœur et Centre-du-Québec (région 04) et en Estrie (région 05), mesdames Paulyne Caron-Laplante, Ghislaine Larivière et Nicole Patry-Lisée entreprendront un second et dernier mandat.

Il en va de même, plus à l'ouest, pour Michel A. Gagnon, Lise Labelle et Claudette Caron-Vaillancourt, qui poursuivront leur engagement respectivement en Montérégie (région 09), à Montréal (région 06) et en Outaouais (région 10).

Au nom de l'ensemble des membres de l'AREQ et des membres du conseil d'administration, la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas, tient à remercier chaleureusement l'ensemble des élus ayant siégé aux différentes instances nationales, régionales et sectorielles, qui tirent leur révérence après plusieurs années d'engagement soutenu et indéfectible au service de l'Association et de ses membres.

# Vivre au présent avec l'imparfait



**Michel Cartier**  
Région 09 - Montérégie  
- Secteur G - Haut-Richelieu

**A**u lendemain de mon premier Congrès de l'AREQ, j'essaie de ramasser mes idées pour faire le point sur ce que j'ai appris de ces quatre jours de délibérations. Les deux mots qui se sont inscrits dans ma mémoire sont *présent et imparfait*. Et si je pouvais la synthèse au bout, je me résumerais en choisissant le terme VIVRE.

À chaque rendez-vous dans la grande salle de réunion, j'ai croisé de nombreux « T'as mal où? », ponctuels, comme au temps de la cloche qui annonçait le début des classes. J'ai entendu des personnes passionnées prendre la parole, avec fougue et enthousiasme, pour revendiquer encore et encore des droits non reconnus ou bafoués. J'ai écouté quelques sages rappeler des démarches historiques pour rendre vive notre mémoire collective. J'ai admiré des jeunes personnes retraitées, néophytes dans le

monde des procédures, qui osaient prendre la parole, pour une première fois, devant un auditoire aussi considérable. J'ai apprécié le président d'assemblée, qui a usé de sagesse et de justice et parfois même d'humour pour aider les personnes peu familières avec les procédures et pour rappeler à l'ordre les vieux routiers des *procédurites*.

J'ai retrouvé avec bonheur des anciens collègues de travail, en pastorale scolaire, dans les quatre coins du Québec. Ils sont encore engagés dans l'action, cette fois-ci dans l'AREQ (scout un jour, scout toujours). J'ai croisé de nouveaux visages de gens allumés, malgré leurs problèmes de santé : hypertension, diabète, manque de mobilité, etc.

J'ai fréquenté avec fierté des responsables nationaux, humbles serviteurs de leurs membres et soldats toujours fidèles au poste malgré des tempêtes de toutes sortes. J'ai croisé des bénévoles effacés, assis à des kiosques d'information ou à des carrefours de circulation. J'ai siégé patiemment pendant

quatre jours avec notre fidèle et amicale délégation de secteur.

J'ai écouté avec attention et admiration des conférenciers compétents et stimulants qui m'ont ouvert l'esprit sur l'avenir de notre système public de santé. J'ai senti combien l'indexation de la rente de retraite soulevait des passions viscérales.

J'ai côtoyé la générosité déployée sous toutes sortes de formes : une tablette de chocolat équitable, une coupe de cheveux pour la cause du cancer, un petit deux pour la Fondation Laure-Gaudreault, une bouteille d'huile d'olive de la Palestine, un don à la Fondation pour le diabète. Des centaines de cœurs qui battent au rythme de la solidarité nationale et internationale.

Quand 600 personnes mettent en commun leur imperfection et leur possible, c'est comme la force d'un vol de papillons qui peut changer le monde. Je me sens vivant avec toutes mes lacunes et heureux d'être de ce grand envol.

## Un Congrès Vert... vers des petits gestes qui ont un impact sur l'avenir

**Esthel Tremblay**  
Région 02 - Saguenay Lac-Saint-Jean  
- Secteur A - Chicoutimi-Valin

Il se voulait *Vert* ce Congrès de l'AREQ et je dis *Mission accomplie* car les gestes posés s'inscrivent bien dans la protection de l'environnement, le développement durable et la consommation responsable. En voici quelques exemples :

- remise à chaque congressiste d'un porte-document fabriqué au Canada. Ça représente une économie de transport en plus de préserver nos emplois;
- utilisation de pichets d'eau sur les tables. On les remplissait régulièrement d'eau fraîche réduisant ainsi le nombre de bouteilles individuelles;
- remise d'une tasse réutilisable ultérieurement;
- incitation au covoiturage;
- invitation à mentionner sur papier les gestes verts posés individuellement lors du Congrès. C'était la façon de

- participer au tirage de billets pour le spectacle de Céline Dion;
- attribution d'articles promotionnels tels les stylos écologiques fabriqués à 75 % de matériaux naturels et renouvelables qui se décomposeront sans laisser de résidus toxiques.

Pour conclure, il en reste un *Très Vert*, soit la distribution d'arbres à la présidence de chaque secteur. Quel beau symbole!

L'AREQ est vraiment Kyoto!...

# Régime général d'assurance médicaments



**Linda Olivier**  
Conseillère à la sécurité sociale  
olivier.linda@csq.qc.net

## RAMQ - Prime au 1<sup>er</sup> juillet 2008

De façon générale, nos membres qui atteignent 65 ans demeurent inscrits au régime général d'assurance médicaments du Québec. Une prime est payable annuellement, qu'ils achètent ou non des médicaments. La prime est perçue chaque année par le ministère du Revenu du Québec lors de la production de la déclaration de revenus (*rapport d'impôt*).

### Prime au 1<sup>er</sup> juillet 2008

La prime établie au 1<sup>er</sup> juillet 2008 est de 570 \$. Par ailleurs, elle peut varier selon le revenu familial net.

Lorsqu'une personne assurée achète des médicaments couverts par la RAMQ, elle assume seulement une partie de leur coût. C'est ce qu'on appelle la *contribution mensuelle maximale*. Ce qui comprend la franchise et la coassurance. L'autre partie est payée par la Régie.

Voici de quelle façon la contribution est calculée (ces montants sont en vigueur du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009).

## Vérifier votre situation vous permet d'éviter de mauvaises surprises

Rappelons qu'en vertu de la loi, seules les personnes de plus de 65 ans ont le choix de s'inscrire au régime public de la RAMQ pour les médicaments ou de demeurer dans le régime privé



Photo: PhotoDisc

pour les médicaments. Soulignons que les personnes n'ayant pas accès à un régime privé doivent obligatoirement s'inscrire au régime public pour les médicaments.

### Accès à un régime privé

À titre d'exemple, une **personne adhérente** qui atteint 65 ans, qui a une protection familiale, choisit de demeurer inscrite au régime public pour les médicaments. Par la suite, si sa personne conjointe a moins de 65 ans et n'a pas accès à un régime privé, elle doit s'assurer. Si elle y a accès (exemple, elle est en exemption avec SSQ-

ASSUREQ parce que couverte pour les médicaments par le contrat de son conjoint), elle devra obligatoirement prendre une protection individuelle en médicaments avec son assureur.

Advenant qu'elle ne fait pas la demande auprès de son assureur pour effectuer le changement et qu'elle s'inscrit à la RAMQ pour les médicaments, elle devra rembourser à la Régie le montant des médicaments payés durant la période de non-admissibilité.

### Nonaccès à un régime privé

Par ailleurs, si la personne conjointe n'a pas accès à un régime privé, elle devra, même si elle n'a pas 65 ans, s'inscrire au régime public de la RAMQ.

Une personne qui ne respecte pas l'obligation d'être couverte par une assurance médicaments devra payer à Revenu Québec un montant équivalent à la prime du régime public pour tous les mois complets où elle n'avait aucune couverture.

À noter que des vérifications sont régulièrement effectuées par la Régie, notamment avec la collaboration de Revenu Québec.

Bonne santé!

## Personne de 65 ans ou plus, sans SRG

Tarifs en vigueur avant et à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008

À la pharmacie				Lors de la déclaration des revenus			
Franchise mensuelle		Coassurance mensuelle		Contribution mensuelle maximale		Prime	
Avant	Nouveau tarif	Avant	Nouveau tarif	Avant	Nouveau tarif	Avant	Nouveau tarif
14,10 \$	14,30 \$	30 %	31 %	75,33 \$	77,21 \$	De 0 \$ à 557 \$	De 0 \$ à 570 \$

# Une aide précieuse au Centre McGill d'études sur le vieillissement

**Micheline Sicotte**  
FLG – Région 06 - Montréal

Les actions de la Fondation Laure-Gaudreault ont des retombées concrètes dans toutes les régions du Québec. Ainsi, à Montréal (région 06), le Centre McGill d'études sur le vieillissement bénéficie des retombées financières de la Fondation depuis plus de huit ans. Le financement s'est effectué tantôt par le niveau régional tantôt par le niveau provincial, notamment grâce aux efforts de Madeleine Hamelin (secteur S - Anjou) et de Georges Daigle (secteur M - Angrignon).

*Ce centre, qui vise particulièrement les personnes âgées, a produit des recherches de base sur le Parkinson et sur l'Alzheimer ainsi que sur les traitements à donner aux patients atteints de ces maladies, souligne Jane Delva, secrétaire au développement. Depuis 2004, le centre se concentre plus spécifiquement sur la maladie d'Alzheimer du côté clinique. D'ailleurs, le neurologue, Dr Serge Gauthier, est directeur de cette clinique.*

Quant à lui, le Dr Jules Poirier, également du Centre McGill, a participé à titre de conférencier au premier tournoi de golf organisé par l'AREQ de Montréal (06) pour la Fondation. Quel conférencier il fut ! Sa manière de faire a su capter l'attention de plus d'un. Cette recherche à propos de l'Alzheimer (la base, les traitements) est très appréciée de toutes les personnes qui connaissent cette réalité. Elle permet aux personnes atteintes d'être diagnostiquées plus rapidement et d'arrêter la progression de cette maladie.

## Personne n'est à l'abri

Les sommes d'argent versées par la Fondation, sans être énormes, ont été régulières, soit plus ou moins 1 000 \$. Selon Jane Delva, elles ont permis au laboratoire de faire l'achat de petits appareils et de divers produits néces-

- aider les personnes retraitées dans le besoin;
- aider à la recherche médicale pour les maladies qui touchent particulièrement les personnes âgées;
- aider les jeunes qui éprouvent des difficultés.



Photo : Ray Barilino

saires à leurs recherches. De plus, elles ont permis au Centre de traiter plus de personnes atteintes.

La Fondation Laure-Gaudreault aide l'AREQ, tant au niveau provincial qu'au niveau régional, à réaliser une partie de sa dimension sociale. Elle n'est pas réservée aux personnes âgées membres de l'AREQ mais bien à toutes et à tous. Elle a trois objectifs bien déterminés :

La Fondation Laure-Gaudreault est une jeune fondation qui ne demande qu'à grandir. Il n'en coûte que 10 \$ pour être membre à vie. Aucune cotisation annuelle. Chaque secteur a une personne responsable. Contactez-la et écoutez ce qu'elle a à dire. Elle vous écouterait avec plaisir et, à ce moment, vous feriez grandir la Fondation. Les personnes âgées n'en seront que mieux aidées, ainsi que les jeunes qui vivent des situations difficiles.

# Un nom pour la vie?



Il était une fois... un président de secteur nommé Jean-Paul Allaire. Cela se passait durant les années 1970. Prenant très au sérieux les devoirs de sa fonction, il faisait parvenir aux membres de son secteur, une fois par année, un feuillet d'information. Un jour, il eut l'idée fabuleuse de le baptiser. Comme on baptise un enfant, quoi. Avait-il réfléchi longtemps? Probablement que oui. L'histoire ne le dit pas, cependant. Peu importe. Mais une bonne fois, l'envoi était porteur d'une question placée comme en-tête de la première page : **Quoi de neuf?** Des années passèrent. Lorsqu'il accéda à la présidence de l'AREQ en 1977, l'ancien président de secteur proposa au Conseil d'administration qu'on publie un bulletin provincial. Quel nom lui donner ? Quelqu'un de la sage assemblée proposa tout bonnement **Quoi de neuf?** Puis, on l'adopta, toutefois comme nom temporaire. Un temporaire qui a drôlement l'allure de permanent.



**Denys Bergeron**  
Équipe *Quoi de neuf*

Un extrait du texte de Lionel Girard dans le bulletin souvenir des 20 ans de *Quoi de neuf?* :

*En plus des membres du Conseil d'administration qui se dévouaient corps et âme à l'Association, il y avait, dans le milieu, des retraitées et des retraités qui réalisaient des prouesses remarquables. Tous s'entendaient sur la nécessité d'informer. Pourquoi ne pas faire connaître le travail des présidentes et présidents régionaux*

*et sectoriels? Il pourrait être intéressant qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on soit informé sur la façon de faire de Thérèse en Estrie, d'Aldégonde en Gaspésie ou de l'autre Thérèse en Laurentie!*

*Quoi de neuf? sera la réponse. Quoi de neuf? , appellation progressiste, dynamique, titre d'action, titre prometteur. Quand on cherche ce qu'il y a de neuf, on ne dort pas sur ses succès. D'autant plus que dans la vie des retraitées et retraités, chaque jour est neuf. Et ainsi, naquit Quoi de neuf? dont on fête les 20 ans.*

*Je n'ai pas connu personnellement Cyrille Deshaies, le premier directeur du Quoi de neuf? Mais, en tant que trésorier de l'Association, j'ai vécu intensément la période de l'indestructible Louis-J. Bellemarre, de Michel Giroux, le fin lettré, et de Gisèle Tremblay, aussi enthousiaste en 1998 qu'à ses 20 ans, l'ayant connue comme enseignante débutante.*

La machine s'est mise en marche et le premier numéro de **quatre pages** imprimé sur du papier journal ou presque, sans couleurs évidemment, tiré à 4000 exemplaires et diffusé à tous les membres de l'AREQ, paraîtra en septembre 1978.

Une illustration se trouve dans le coin supérieur gauche des quatre premiers numéros. Est-ce un brocanteur, un artiste, un rogerbontemps, un rêveur, un troubadour? Allez donc savoir! Chose certaine, un type est entouré d'un bric-à-brac. Son air rayonne de satisfaction.

Dès le numéro 2, celui de décembre 1978, on applaudit à l'apparition du nouvel organe aréquéen : *Lors d'une rencontre avec l'éditeur de Quoi de neuf?, mademoiselle Victoria Poirier, 1<sup>re</sup> v.-p., fait état des réactions enthousiastes de lecteurs qui, enfin, ont vu paraître le périodique tant attendu. Elle déplore que le sexe, qu'on dit faible, n'ait pas mieux réussi à y imposer sa présence. Partie remise!*

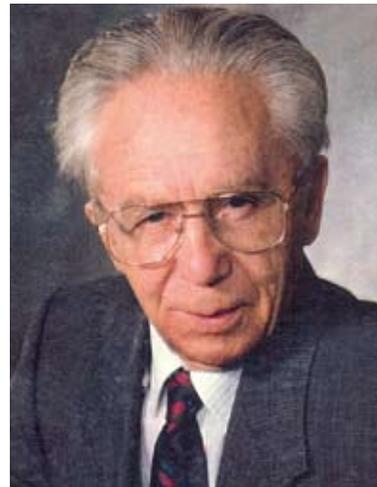
En mars 1979, le président, Jean-Paul Allaire, se rend bien compte qu'un trop grand nombre de retraités ne sont pas membres de l'Association.

*Les quelque 11,500 retraités(es) de l'enseignement reçoivent exceptionnellement aujourd'hui la troisième parution du bulletin Quoi de neuf? Ce bulletin est pour moi l'occasion de rappeler certains souvenirs du temps où toutes et tous nous étions actifs. Un jour, il y a de cela plusieurs décennies, les enseignantes d'abord, les enseignants par la suite, ont senti le besoin de se regrouper en associations vouées à l'amélioration des conditions de vie des maîtresses et des maîtres d'école d'autrefois. Sous l'impulsion d'une Laure Gaudreault, d'un Léo Guindon, pour ne nommer que ces deux-là, les enseignants(es) de l'époque se sont organisés. (...) Les plus âgés(es) se souviendront du temps de nos maîtresses d'école à \$150.00 par année. Nous nous sommes donc organisés, nous avons mené des luttes. À la retraite, il a fallu continuer à lutter. Qu'on se souvienne de la maigre pitance versée aux retraités de l'enseignement de l'époque. Encore une fois sous l'impulsion d'une femme, les retraités se sont organisés. C'est de peine et de misère que nous avons pu en arriver, vers 1969, à une amélioration sensible de notre pension d'enseignants à la retraite. Aujourd'hui, en 1979, devons-nous considérer la lutte terminée? Sommes-nous assurés de toujours conserver les quelques améliorations obtenues de hautes luttes? Voilà la question de base! À mon avis, il faut rester vigilant. C'est pourquoi je fais un appel particulier à chacun de vous de joindre les rangs de l'AREQ. Évidemment les pensionnés des cinq ou dix dernières années sont mieux nantis que ceux des années 30, 40 ou 50! — c'est normal. Ce serait anormal, disons-le, que cette dernière catégorie oublie le travail des premiers défenseurs des retraités. Les plus anciens ont fait leur part! Les plus jeunes doivent faire la leur. Ils doivent se donner la main et répondre positivement, par milliers à l'invitation qui leur est lancée aujourd'hui. L'AREQ, ce précieux instrument de promotion et de défense, doit devenir le plus tôt possible la « propriété » privilégiée des 11,500 retraités du Québec.*

Ce numéro « spécial » contient d'ailleurs une troisième feuille. D'abord garnie des réponses à deux questions fondamentales, l'AREQ, c'est quoi? et l'AREQ, ça sert à quoi? elle présente ensuite une portion qui devrait servir, soit à adhérer à l'AREQ, soit à renouveler son adhésion. La même feuille sera encore jointe au numéro 4 en septembre. Et faudra voir grimper le nombre de nouveaux membres.

Le volume 2 paraît en novembre 1979. Le « bulletin de nouvelles » est maintenant tiré à 5000 exemplaires. Il en sera ainsi jusqu'en septembre 1981. L'illustration est disparue. En lieu et place, un **logo** accompagne l'**acronyme** de l'AREQ. **Les éléments du logo** : une flamme et son ombre à demi submergées dans des ondulations et circonscrites par un cercle.

Jusqu'en la fin de 1998, *Quoi de neuf?* aura successivement été réalisé par quatre personnes.



**Cyrille-Antonio Deshaies** éditera les quatre premiers numéros. Il est maintenant âgé de 98 ans. Rejoint au téléphone, il a rappelé des souvenirs : il concevait la revue seul, chez lui. Il rédigeait la grande majorité des articles. Il se souvient de certaines critiques déplorant que les femmes étaient absentes de la revue. Il rétorquait

chaque fois : « Fournissez-en des articles et nous allons les publier. » C'est ainsi que des femmes ont commencé à en rédiger.

Je lis *Quoi de neuf?* quand mes yeux sont attirés par une photo. J'hésite... À ne pas douter, c'est bien lui, Cyrille Deshaies, mon ancien directeur à Sainte-Marie de Beauce. La photo le montre, attentif, penché sur un ordinateur. Pourtant, ce doit être maintenant un septuagénaire avancé. Malgré l'âge, c'est bien dans le caractère de cet homme de défi ! (...) Pourquoi n'écrirait-il pas ses mémoires?

(Jean Miville-Deschênes, région 01, participant au concours du 25<sup>e</sup> anniversaire, volet écriture.)



**Louis-Jacques Bellemare** : jusqu'en juin 1988, comme éditeur, mais jusqu'en 1993, comme collaborateur assidu à deux chroniques, un *Billet* et *Spiritualité*. Louis-J. Bellemare était frère des Écoles chrétiennes. Il serait considéré comme celui qui a consacré le plus d'années à *Quoi de neuf?*

À part les nouvelles du temps, des sujets sont abordés chaque fois. Il y est question de livres, de spiritualité, de santé, de la condition de la femme. Les hommes? Ce sera plus tard.

Dans le volume 26, numéro 5, Bernard Blier, de la région 03 aura ces mots :

Mais la retraite, ce n'était pas pour lui non plus le temps de se bercer. Dès l'automne 1979, à 72 ans, il assumait la direction du bulletin de l'AREQ *Quoi de neuf?*, un bébé d'un an, qu'il portera jusqu'à son 10<sup>e</sup> anniversaire. « Cet enfant de dix ans, maintenant mieux habillé », il prévoyait le faire « grandir à seize pages, grâce à l'effort des collaborations écrites venues des membres » (Vol 10, no 8, juin 1988). Puis discrètement comme toujours, Louis Bellemare passe la main au nouveau directeur de *Quoi de neuf?*, Michel Giroux. Il allait avoir 81 ans en septembre.

Il décédera en 2003 à l'âge vénérable de 96 ans.



**Michel Giroux** : (septembre 1988-juin 1991)  
Cet extrait du volume 11, numéro 1 : «... figure bien connue du monde de l'éducation. Michel fut enseignant, membre de l'AREQ (secteur 03-M), directeur de la polyvalente Ulric-Huot, secrétaire conjoint de la Commission Parent et directeur du journal *L'Enseignement* à la C.I.C, devenue C.E.Q.

puis CSQ...» Dans le cahier souvenir des 20 ans du *Quoi de neuf?*, il aura cette réplique bouleversante : « Avoir tous les jours vingt ans, non merci, ce serait contre nature..., quelle perversion! »

Quand la revue *Quoi de neuf?* avec ses pages m'a accueillie, je réalisais un rêve latent qui ne me quittait pas. Après avoir examiné tous les documents entassés sur le bureau du petit entrepôt de la revue, j'ai pensé d'abord revenir sur ma décision mais, en lisant *mon voisin d'en bas* écrit par mon prédécesseur, Michel Giroux, j'eus la bonne idée de faire appel à sa compétence. Ma hantise s'apaisa et je ressentais un sentiment de soulagement en pensant à ce grand homme qui avait toujours su, selon ce que j'en avais appris, mettre un pied ferme devant l'autre bien planté et qu'il n'était pas de ses bagages que de se traîner les pieds.

(Gisèle Tremblay, région 03 participante au concours du 25<sup>e</sup> anniversaire, volet écriture.)

**Gisèle Tremblay** : (mars 1992-décembre 1998). Pour la première fois, une femme prend la gouverne de *Quoi de neuf?*

Un extrait d'entrevue réalisée par Bernard Blier, le 19 juin 1998 reproduit dans le cahier souvenir du 20<sup>e</sup> anniversaire du *Quoi de neuf?* :



Ce n'était pas du tout le même contexte. J'étais retraitée depuis quelques années et je recevais le *Quoi de neuf?* Je me disais toujours : Quand j'aurai le temps, j'écrirai. Je n'étais pas du tout active à l'AREQ. Puis

la présidente de mon secteur m'a téléphoné. Nous nous étions connues dans l'enseignement. Par une suite d'événements, je suis devenue conseillère au Comité directeur de mon secteur. Rita Spellman, qui était secrétaire provinciale de l'AREQ, nous a dit lors de ma première session régionale : «*Trouvez-nous quelqu'un pour la direction de la revue Quoi de neuf?* J'ai fait part à l'AREQ de mon intérêt et ce fut fait. J'étais en effet très heureuse de ce nouveau défi à relever, mais je ne savais pas ce qui m'attendait.

Dix ans plus tard, Gisèle se souvient encore :

J'étais seule. Rien derrière moi en journalisme et moi, un don de créativité à développer. Je ne cessais de feuilleter le passé du Bulletin *Quoi de neuf?* comme on le nommait. Trouver un thème, mais lequel? Une profonde respiration et ça y est. Le 8 mars... les femmes. J'appris que c'était une première! Un bon élan de confiance.

L'intérêt suscité par les membres devint mon moteur. Comme tout s'empilait à la vitesse de l'éclair, le goût d'enrichir ce Bulletin me stimula. Adopter un thème d'actualité et le développer dans les GRANDS DOSSIERS, en pages centrales, me parut une solution. La nécrologie fut reléguée aux bulletins régionaux et d'autres sujets s'éteignaient. Un léger branlebas provincial se fit entendre mais on a vite compris.

Avec l'arrivée de Jeannine Lallement, nommée conseillère à l'information, en 1993, le Comité du bulletin naissait. Enfin, j'étais chapeauté. De douze pages qu'il contenait, il a atteint vingt pages et s'est paré de couleurs multiples. Les projets se multipliaient, les tâches se divisaient et de ce fait, le support s'amplifiait. Conséquemment, ma tâche s'allégeait. On m'encourage, on me stimule et quoi de neuf encore?

AVEU

Toi qui muris en couleur  
 Toi qui cumules la vérité  
 Toi qui pousses en grandeur  
 Toi qui nourris les idées  
 Toi l'éternelle candeur  
 Ne cesse jamais d'exister  
 N'abandonne pas tes valeurs  
 Car elles sont humilité

Gisèle Tremblay, 25 août 2008

Après 10 ans, les autorités de l'AREQ avaient voulu savoir si leurs prédécesseurs avaient fait un bon coup en créant *Quoi de neuf?* Le sondage, limité à huit points, soumis à 475 membres les rassura. Les textes du président, l'information générale, les nouvelles des régions et des secteurs, les nouvelles de la CEQ et d'autres groupes, les questions financières, la santé, la spiritualité et les livres, tout, à des degrés divers, suscite de l'intérêt auprès des membres. En tout cas, aucune rubrique n'est rejetée par une majorité. La santé et les ques-

tions financières suscitent un intérêt important, à peu près dans la même mesure que les textes sur les orientations et sur les réalisations de l'AREQ. Les pages des Nouvelles des régions et des secteurs sont celles qui s'attirent le plus de signes d'insatisfaction.

Le Congrès de 1990 ayant endossé le projet d'une Fondation propre à l'AREQ destinée principalement à venir en aide à nos membres les plus démunis, il s'agissait maintenant d'établir les structures de l'organisme, d'en rédiger les statuts et règlements, de procéder à l'incorporation, de préparer les documents et instruments requis, de recruter les responsables nécessaires aux trois niveaux, de planifier les opérations.

C'est depuis cette année-là que la notion de **Grands dossiers de l'AREQ** paraît dans le Bulletin.

Des chroniques paraissent :  
 Le rayon du livre, Nécrologie, Condition de la Femme, celle du docteur Marcoux, Bien dans sa peau.

*Quoi de neuf?* arrive à sa majorité. Le volume 18, tiré à 19 800 exemplaires (c'est presque cinq fois plus qu'à l'origine), marquera le passage à une modernisation de la mise en page. Ce sera un nouvel envol, une deuxième étape de son parcours. En fait, il est le résultat du sondage lancé à l'automne 1994. L'objectif était d'évaluer le bulletin et de transformer selon les besoins du lectorat. Le Conseil d'administration avait recommandé une nouvelle présentation, soit une amélioration sur le plan



graphique et esthétique et du contenu. Le nombre de parutions sera de 6 au lieu de 8 par année, chaque bulletin contiendra 16 pages au lieu de 12 qu'il avait depuis quelque temps. Le Conseil adoptait la résolution d'insister sur les chroniques ou les sujets privilégiés par les membres. À compter de décembre, Les protections RésAUT affichent leur publicité sur la dernière page.



Après 20 ans de publication, les membres du Conseil d'administration de l'AREQ en étaient encore à s'interroger sur la question épineuse du terme le plus approprié pour déterminer notre brochure associative. Un peu comme ces théologiens qui avaient discoursé des lunes et des lunes sur

le sexe des anges. S'agit-il d'une revue? d'un périodique? d'un journal? d'une annale? d'un magazine? Pour les uns, c'était une question de sémantique, pour d'autres, une question existentielle. Pour les uns, *Quoi de neuf?* est un journal, pour d'autres, c'est une revue. Certains étaient plutôt enclins à le désigner comme un bulletin. Tous convinrent que le mot annale devrait être réservé aux périodiques s'apparentant à celles de la bonne sainte Anne ou de l'Oratoire Saint-Joseph. Le style du *Quoi de neuf?*, n'ayant aucune similitude avec celui de *Val d'Ombre*, l'unanimité se fait de ne pas parler de pamphlet.

Cet autre extrait du texte de Lionel Girard qui a tenté des efforts dignes d'un casuiste pour régler la question.

Nous n'avions pas de réponse à la question, ce qui m'a amené à contacter un ami de la Vieille Capitale le priant de s'informer auprès de l'Office de la langue française. N'ayant pas eu de réponses satisfaisantes, je prends le taureau par les cornes et m'aidant du Petit Larousse illustré, j'y vais de mes opinions.

J'ai d'abord vérifié si l'appellation périodique convenait pour désigner le *Quoi de neuf?* À la page 744, je me suis buté à trois définitions. Naturellement peu enclin à fouiller le dictionnaire, sans trop d'attention, j'ai lu Périodique : Se dit de l'acide de H1C4. En tant qu'ancien professeur de chimie, cette définition me rappelait de merveilleux souvenirs, mais j'ai vite compris qu'elle ne convenait pas au *Quoi de neuf?* Au paragraphe suivant, Périodique est ainsi défini : Qui revient, qui se reproduit à intervalles fixes. Ça pouvait convenir.

J'allais consulter le Petit Robert quand, tout au bas de la page, j'ai lu Périodique : n.m. Publication (journal, revue) qui paraît à intervalles réguliers. Donc, un journal, une revue sont des périodiques. Cette ambiguïté me causant plus de problèmes que de solutions, j'ai cherché la définition de journal, de revue.

Journal : Publication, le plus souvent quotidienne, qui donne des informations politiques, littéraires, scientifiques, etc. Écrit où on relate les faits jour par jour. Le Petit Larousse souligne que le mot Journal couvre des réalités très diverses. Dans ce sens, on peut lire qu'existent : le journal intime, le journal interne, le journal parlé, le journal écrit, le journal lumineux, le journal électronique, le journal de bord, le livre journal. J'ai cependant été surpris de constater que le journal de classe, le bon vieux journal d'appel et surtout que le *Quoi de neuf?*, qui compte 20 ans d'exis-

tence, ne soient pas entrés dans le Petit Larousse illustré, comme étant le Journal de l'AREQ

Une revue étant aussi une publication, j'ai tenté de me renseigner davantage. J'y ai trouvé, à la vingtième ligne, Revue : Publication périodique spécialisée dans un domaine donné. Étant naturellement primesautier, j'ai conclu que, puisque le *Quoi de neuf?* parle de tout, et qu'il n'est pas spécialisé dans un domaine donné, ce n'est pas une revue.

Est-ce prétentieux de donner au *Quoi de neuf?* le titre de journal? Je ne crois pas. L'appréciation de la valeur des journaux est très subjective. Les sportifs aiment le Journal de Montréal, les gens d'idées ne peuvent se passer du Devoir. Certains préfèrent La Presse ou Le Soleil, Le Nouvelliste, Le Quotidien... Et les retraitées et retraités de l'enseignement lisent le *Quoi de neuf?*, n'est-ce pas?

Quoi qu'il en soit, rien n'empêchera Untel de dire qu'il a lu SON *Quoi de neuf?*

**Jeanine Lallement**, responsable de la revue à certains moments en tant que conseillère aux communications puis

de directrice générale de l'AREQ (1993-1995 et 1997-2001) a réalisé un autre sondage d'appréciation à l'égard du *Quoi de neuf?* Il en a découlé, entre autres changements de taille, la création d'une équipe de rédaction, puis des modifications à l'égard du contenu et de la présentation visuelle



(facture visuelle, passage à quatre couleurs, ajout de pages, de thèmes, d'articles, etc.).

Madame Lallement rappelle que l'idée de créer une équipe est venue pour soutenir la rédactrice en chef, puisque jusqu'alors, la production de la revue relevait d'une seule personne, qui s'adjoignait l'aide de collaborateurs.

À cette époque, l'AREQ, disposant de peu de moyens financiers, favorisait les candidatures, au sein de l'équipe du *Quoi de neuf?*, de gens provenant de la région Québec-Chaudière-Appalaches pour limiter les coûts reliés principalement aux déplacements.

Il n'y avait plus d'éditeur ou de rédacteur en chef. La première coordonnatrice de l'équipe fut **Marcelle Sauvageau**. L'événement marquera l'accès à une plus grande maturité.

C'est bien de renouveau dont il s'agit, et non de la fondation d'une nouvelle revue. En ce sens, *Quoi de neuf?* conservera sa raison d'être déjà connue. On pense à repeindre, à changer les décorations, à rajeunir et à agrandir. Les pages couvertures seront plus soignées, plus artistiques, signifiantes, plus invitantes. Ce sera une revue incontestablement agréable à lire à cause, entre autres raisons, du caractère amusant de certains textes, de la façon de disposer les choses, de la souplesse des cadres.



Nous nous étions engagés à produire un numéro par mois, rappelle Marcelle Sauvageau. Nous avons donc trimé dur au départ, car jusqu'à trois numéros se sont retrouvés sur le métier en même temps : le premier numéro était à l'étape de l'impression, on débutait le montage du second et on planifiait déjà le troisième numéro. Cela posait tout un défi de coordination de nos efforts. Or, après une période d'ajus-

tement et d'adaptation, les membres de l'équipe ont appris à se connaître et, de stressante qu'elle était au départ, l'aventure est devenue aussi agréable qu'enrichissante.

Depuis ce renouveau, des chroniques régulières envahissent les colonnes avec la régularité du métronome : *Les membres publient*, la *Grand>Toile*, *Santé Plus*, *En sol majeur*, *Le mot d'où*, *La parole est aux lecteurs*, la *Généalogie*, *Laure-Gaudreault*, *Attire d'ails*, *Témoignage*, *Le père-grand*. Un mot sur cette dernière. Elle consistait en une sorte d'écho aux propos du thème composé. Un grand-père, Aristide, et son petit-fils, Guillaume, entretenaient une discussion. En quelque sorte, une espèce de vulgarisation de la théorie exposée. Quelques exemples : *Richesse du temps donné*, *De l'eau de roche*, *Parce que l'amour ne vieillit pas, lui*, *Et quoi encore, grand-papa?*

Depuis 2000, des extraits pertinents sont traduits en anglais.

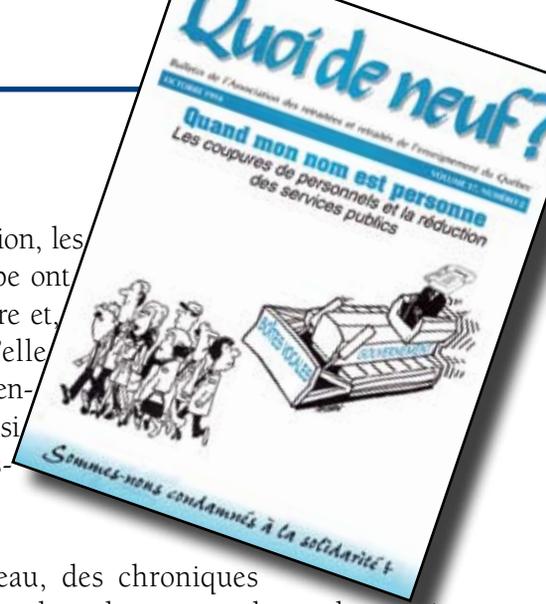
À la fin de juin 2002, le site Web de l'AREQ est créé. Une autre fenêtre vient de s'ouvrir sur le monde.

Avec le numéro de juin 2004, Marcelle Sauvageau termine volontairement son mandat de coordonnatrice.

Nul n'est irremplaçable. Toutefois, il est permis de s'attacher à celles et à ceux avec qui on a besoin ferme, partagé du bon temps, ri de bon cœur pendant plus de cinq ans. J'ai rassemblé mes neurones, je me suis bagarré avec des archives et toutes sortes de témoignages. Mais rien à faire, j'ai beau avoir le sentiment que tu mérites les envolées de Bossuet, je ne parviens pas — si peu que pas — à m'éloigner de l'ordinaire. Et de quoi ai-je l'air avec mes pauvres petits 620 mots? (témoignage inédit, connu de la seule première équipe)

À l'exception de Roméo Huot et de Denys Bergeron, l'équipe qui gouvernait la revue depuis la fin de 1998, a passé le flambeau à quatre autres membres de l'AREQ.

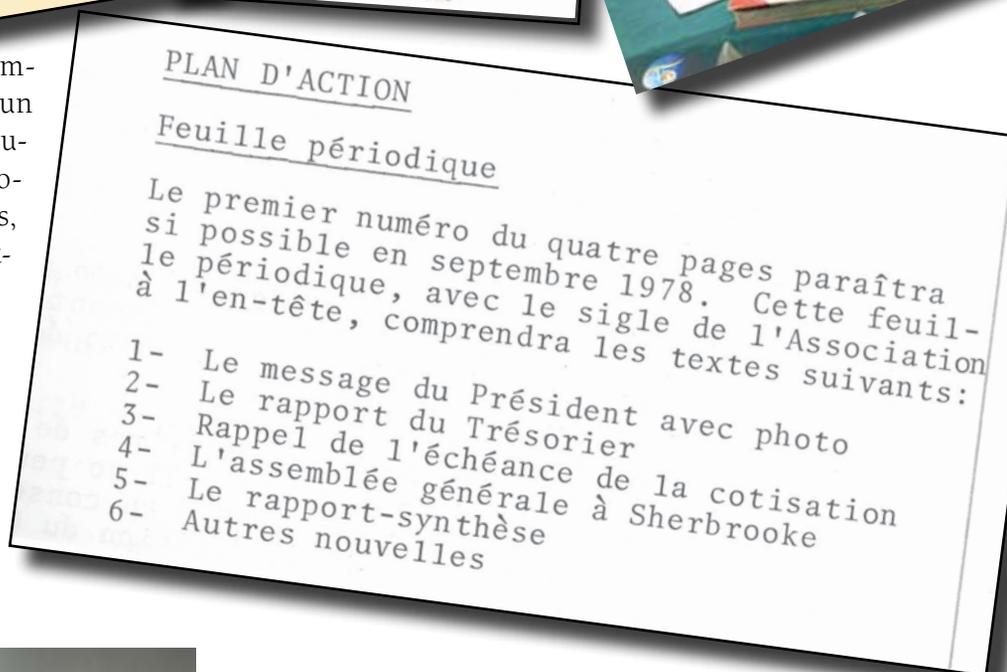
Robert Gaulin, 1<sup>er</sup> vice-président, assure la coordination politique du magazine tandis que la nouvelle conseillère





aux communications, Nathalie Labonté, joue un rôle plus précis dans le suivi des contributions institutionnelles et des étapes de production. Aux chroniques déjà existantes, s'ajouteront bientôt *Les petits plaisirs*, *Évasion*, *Distraction*.

Faut-il rappeler que les membres de l'équipe travaillent bénévolement, qu'ils se réunissent entre 15 et 20 fois par année pour planifier les cinq numéros, choisir les dossiers thématiques, procéder à des évaluations et corriger tous les textes. Qu'ils collaborent *ad libitum* à des chroniques.



Depuis septembre 2007, l'équipe est composée de sept membres : **Ghislaine Émond, Michel Jacques, Denys Bergeron, Roméo Huot, Jules Desfossés, Renaud Turcotte et Angeline Demers** (cette dernière a quitté au printemps 2008).

De 4000 exemplaires en 1978, le tirage du bulletin est passé en trente ans à 51 725.

Ce qui, au départ, annonçait presque un conte de fées, s'est, petit à petit, présenté comme une merveilleuse aventure où les défis les plus fous ont été relevés. Après trente ans, la revue n'aurait-elle qu'à continuer sur son erre d'aller? Pas tout à fait. D'autres raffinements sont à venir. Et le premier, ce sera, à compter de ce numéro, d'amputer le point d'interrogation au titre. Menace à la permanence du temporaire initial?

Pour m'excuser réellement des lacunes inévitables de ma modeste recherche, je citerai le proverbe japonais : *Les mots qu'on n'a pas dits sont les fleurs du silence.*

## 30 thèmes parmi ceux traités en 30 ans

1. Une retraite active dans une société en mouvement
2. Un congrès « catholique », national et pédagogique
3. S.O.S Terre, la CEQ et l'AREQ répondent
4. Un nom pour 1991 : Laure Gaudreault
5. 8 mars 1991 Journée internationale de la femme — La pauvreté des femmes, un vol organisé
6. Un Québec féminin pluriel
7. Retraite sans frontières
8. Les boîtes vocales et les personnes âgées
9. La liberté
10. Éliminer la pauvreté
11. C'est grand la mort, c'est plein de vie dedans
12. La mondialisation
13. L'envers du jeu, l'exploitation des personnes âgées
14. Un passé qui engrange l'avenir
15. L'humour
16. Les grands-parents... en cadeau
17. Place aux hommes
18. Le nerf de la guerre
19. Le temps de vivre
20. Les enjeux d'eau
21. Sexualité à la retraite
22. Trop tard pour rêver?
23. En trêve
24. Marginalité et exclusion sociale
25. Les aînés et la technologie
26. Le patrimoine religieux
27. Réalités juridiques
28. Le patrimoine scolaire
29. Vieillir en sécurité à quelles conditions?
30. Le 400<sup>e</sup> de Québec

Depuis septembre 2004, la coordination des travaux de l'équipe du *Quoi de neuf?* a été confiée aux ressources institutionnelles de l'Association, à savoir le conseiller en communication et la secrétaire aux communications, sociopolitique et condition des femmes. Quant au graphisme, il est assuré depuis les tout débuts du *Quoi de neuf?* par le Centre multimédia de la CSQ et plus précisément par Denis Bernard.

On ne saurait rendre justice, dans un court article résumant les 30 ans de la publication de l'AREQ, à l'engage-

ment et à la générosité de dizaines de collaborateurs bénévoles membres de l'AREQ. On retrouvera néanmoins une liste des membres des différentes équipes dans l'encadré ci-après.

La multitude de numéros de *Quoi de neuf?* est accompagnée, au rythme des Congrès surtout, des cahiers qui tiennent compte des délibérations des Congrès qui jalonnent la vie associative de l'AREQ pendant la même période, il va sans dire. J'ai délibérément choisi de ne pas m'y aventurer, convaincu que la tâche déborderait les cadres de la présente entreprise.

### Au fil du temps : les collaborateurs de la Revue *Quoi de neuf?* 1978-2008

#### Responsables

- Cyrille Deshaies, éditeur
- Louis-J. Bellemare, éditeur
- Michel Giroux, directeur
- Denis Arsenault, directeur
- Gisèle Tremblay, rédactrice en chef
- Marcelle L. Sauvageau, coordonnatrice

#### Personnel ressource

- Jeanine Lallement
- Manon Ouellet
- Véronique Gauthier
- Nathalie Labonté
- Luc Bouchard
- Michel Lévesque
- Dominic Provost

#### Collaborateurs / Membres de l'équipe

- Marguerite Poiré
- Isidore Cyr
- Cécile Royer
- Fernand Toussaint
- Thérèse Roussel
- Clément Bilodeau
- Léo Simard
- Isabelle M. Dufour
- Monique A. Gobeil
- Gilberte T. Sarthou
- Rémi Morissette
- Roger Fraser
- Denise L. Pelletier
- Jean-Marie Couture
- Roger Massicotte
- Jeannine Lallement
- Gisèle Bérubé
- Michèle Savard
- Roméo Huot
- Jacques Fournier
- Jean Lemieux
- André Proulx
- Michèle Beaumont
- Margot Bouchard
- Gilles Martin

- Louise Brunet
- Bernard Blier
- Benoît Descôteaux
- Claude Le May
- Liette Beausoleil-Lafleur
- Denys Bergeron
- Bertrand Fournier
- Hélène Martel
- Michel Jacques
- Marie Gagnon
- Jules Desfossé
- Renaud Turcotte
- Angeline Demers
- Ghislaine Émond

# Femmes sans frontières

**Raymonde Leboeuf**  
Région 06 – Île de Montréal –  
Secteur B – De la Montagne

Depuis sa fondation à Montréal en 1902 par Délia Tétreault, née à Marieville, l'Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, première communauté religieuse féminine en Amérique destinée exclusivement aux missions étrangères, rayonne à travers le monde. Les MIC, ces femmes québécoises, ont traversé deux guerres mondiales et des révolutions, elles ont vécu sous les dictatures, assisté aux revendications d'in-



Chine Suchow 1947

dépendance et subi les contrecoups de la décolonisation. Elles partent pour évangéliser, oui... mais aussi pour soulager les peuples dont les besoins sont criants. Elles ont le désir de promouvoir la justice sociale, de parfaire l'éducation et d'améliorer la santé des populations. Elles sont ingénieures, architectes, administratrices, travailleuses sociales, institutrices, médecins, infirmières, etc. Aujourd'hui,

outre le Canada, 625 Soeurs de l'Immaculée-Conception sont présentes sur le terrain. Philippines, Japon, Hong Kong, Taiwan, Haïti, Cuba, Bolivie, Pérou, Madagascar, Malawi, Zambie et Cameroun. Il y a 81 jeunes femmes présentement en formation dans ces différents pays. La Maison mère et la Maison Généralice sont situées à Outremont, sur le site patrimonial très cher à l'Institut puisqu'il fut acquis par la fondatrice elle-même en 1906.

Saviez-vous que l'Hôpital chinois de Montréal est une œuvre des MIC, intéressées à venir en aide aux immigrants chinois laissés à eux-mêmes lors de l'épidémie de la grippe espagnole? Saviez-vous que les MIC étaient parmi les rares personnes à s'intéresser au sort des immigrants à Montréal?

L'histoire de ces *Femmes sans frontières*, féministes avant l'heure, incarne les plus belles valeurs de l'entraide et de la solidarité internationales et elle méritait d'être racontée et publiée à l'occasion du 400<sup>e</sup> de Québec. Ces religieuses sont un des groupes de femmes les plus remarquables de l'histoire de notre pays et elles ont compris qu'un devoir de mémoire s'imposait. À l'occasion du centième anniversaire de leur fondation, elles ont saisi l'occasion de partager dans un volume ce qu'elles ont réalisé au fil des ans avec tous ceux et celles qui les ont appuyées.

À l'occasion du Congrès de l'AREQ, le kiosque *Femmes sans frontières* a permis aux Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception d'avoir une vitrine au sein de notre groupe. Ces religieuses voulaient renouer les liens qui les ont toujours unies si fort à nous. Force



Mzimba Mobil Health Unit

est de constater que le but fut atteint et que plusieurs parmi les congressistes n'avaient rien oublié. Qui de dire : « Ah oui, les soeurs de la Sainte Enfance! » Leurs histoires du bout du monde fascinaient les enfants qui les dévoraient des yeux lorsqu'elles parlaient avec passion de leurs missions. Pour d'autres : « On aimait bien acheter ces images de petits enfants qui sont restées gravées longtemps dans nos mémoires... » D'autres avaient une parente ou une connaissance, une amie qui avaient vécu en Chine ou ailleurs. Enfin, certains se rapportaient à la revue *Le Précurseur* qu'ils reçoivent toujours. Cet éveil à la solidarité, ce sentiment d'avoir participé avec elles à quelque chose d'important était bien présent lors du Congrès.

Site Internet : [www.soeurs-mic.qc.ca](http://www.soeurs-mic.qc.ca)

Envoyez à :

Femmes sans frontières  
A/S Procure des Missions  
121, avenue Maplewood,  
Montréal, (Québec) H2V 2M2



Clinique Liban 2001

## Indexation

# Les retraités en commission parlementaire

Comme il en était question dans le numéro précédent, les travaux du Comité de travail sur l'indexation formé à la demande des parlementaires se sont soldés par un échec, en mai dernier. L'AREQ s'est retroussé les manches sans tarder pour faire en sorte que le dossier de l'indexation ne tombe dans l'oubli.



**Louise Charlebois**  
1<sup>re</sup> vice-présidente  
louise@videotron.ca

Une fois de plus, l'indexation a été au cœur des discussions lors du dernier Congrès de l'AREQ. Et pour cause! Dans les jours précédents, un dénouement aussi décevant qu'inattendu est survenu : le rapport du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation a été déposé à l'Assemblée nationale sans l'adhésion des retraités.

La réaction indignée des congressistes ne s'est pas fait attendre : ils ont adopté une Déclaration solennelle (voir la page 27) pour exprimer leur mécontentement devant la tournure des événements et montrer qu'ils n'entendent pas baisser les bras. Mais, surtout, les 650 déléguées et délégués se sont prononcés, au moment de l'adoption des orientations 2008-2011, pour que l'indexation demeure la principale priorité de l'AREQ.

En clair, nous en avons plus qu'assez de voir le gouvernement faire la sourde oreille à nos demandes légitimes. Plutôt que de gagner du temps pour « enterer » le dossier de la désindexation des régimes de retraite, plutôt que de casser du sucre sur le dos des retraités de l'État, les élus doivent amorcer avec nous un véritable dialogue tourné vers la recherche de solutions. Le temps des vagues promesses et des échappatoires a assez duré. Il est temps de se mettre à table et de discuter pour vrai!

Concrètement, l'AREQ entend accentuer sa mobilisation et ses pressions politiques au cours des prochains mois afin que les partis prennent des engagements clairs et précis, à l'approche d'une campagne électorale québécoise qui surviendra plus tôt que tard. Les personnes âgées votent en grand nombre. Le pouvoir gris, ça existe!

Par ailleurs, notre demande de création d'une table de travail réunissant le gouvernement et les associations de personnes retraitées en vue de trouver une réponse concrète à la dégradation de notre pouvoir d'achat demeure toujours pertinente.

### La commission parlementaire du 30 septembre

Dans l'intervalle, nous comptons utiliser toutes les tribunes pour faire valoir notre point de vue et remettre les pendules à l'heure. C'est dans cette perspective qu'avait lieu, le 30 septembre dernier à l'Assemblée nationale, une audition de la Commission des finances publiques pour entendre les membres du Comité de travail sur l'indexation et connaître l'objet de leur dissension.

Les représentants des retraités au Comité, dont notre présidente Mariette Gélinas, ont pu expliquer en détail aux parlementaires les raisons légitimes pour lesquelles ils ne pouvaient endosser, dans sa forme finale, un rapport qui outrepassait son mandat ini-

tial et banalisait la problématique de l'indexation.

Pour plus de détails concernant la tenue de la commission parlementaire du 30 septembre et pour obtenir copie des documents produits par les représentants des retraités à cette occasion, nous vous invitons à consulter le [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).

### Le Comité de travail

Le Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite a été formé en décembre 2007. Le comité était formé de six membres : deux experts externes (un économiste et un actuair), un représentant du Conseil du trésor, un représentant de la CARRA et deux représentants nommés par le Groupe de travail des associations de personnes retraitées (GTAR).

Les deux représentants du GTAR étaient André Goulet, président de l'AAR, ainsi que Mariette Gélinas, présidente de l'AREQ, qui a pris la relève du président de l'AQRP lorsque celui-ci a démissionné de son poste.

Le mandat du Comité consistait, essentiellement, à déterminer les principaux faits et paramètres liés au dossier ainsi que le coût de différents scénarios d'indexation. Pour être déposé, le rapport devait faire l'objet d'une adhésion unanime.



## DÉCLARATION INDEXATION

Le 4 juin 2008, dans le cadre du 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ, tenu à Laval, quelque 650 personnes déléguées ont adopté unanimement, au nom des 51 000 membres de l'Association, la déclaration suivante :

L'AREQ souligne d'entrée de jeu qu'elle avait salué, en octobre 2007, l'adoption d'une motion unanime de l'Assemblée nationale visant à former un Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite, dont le mandat était d'établir les principaux faits pertinents reliés à l'indexation des régimes de retraite des secteurs public et parapublic.

L'AREQ regrette que le comité de travail n'ait pu déposer un rapport unanime, tel que l'y enjoignait la motion de l'Assemblée nationale. À cet égard, elle dénonce les tentatives répétées d'en faire porter l'odieux aux retraités. Le constat d'échec repose sur l'ensemble des membres du comité et plus particulièrement le Conseil du trésor, qui a assuré une mainmise sur le comité et voulu imposer sa vision catastrophique du financement de l'indexation.

L'AREQ déplore que la contribution sérieuse et constructive des représentants des retraités au comité n'ait pas été reconnue à sa juste valeur. Tout au long des travaux, tant leurs commentaires généraux sur l'objet d'étude du comité que leurs demandes de précisions et leurs contre-propositions ont été largement ignorés. Pourtant, la compréhension du mandat de l'Assemblée nationale était en cause.

L'AREQ est d'autant plus déçue de la situation qu'elle a investi beaucoup d'énergie, en concertation avec les autres associations réunies au sein du Groupe de travail des associations de retraités (GTAR), pour en arriver à une compréhension commune des faits et fournir aux élus les informations claires et pertinentes qui sont nécessaires à une juste compréhension de ce dossier complexe.

L'AREQ prend acte de l'annonce de la tenue d'une commission parlementaire, d'ici le 21 octobre 2008, afin d'entendre les membres du comité de travail. Les deux représentants des retraités auront l'occasion d'y faire valoir leur point de vue, afin d'éclairer les parlementaires et les retraités sur les raisons légitimes pour lesquelles ils n'ont pu endosser le contenu du rapport.

L'AREQ souligne que le rapport rendu public a au moins le mérite de reconnaître que les personnes retraitées des secteurs public et parapublic ont subi une perte importante de leur pouvoir d'achat en raison de l'abolition de la pleine indexation de leur rente à compter de 1982.

L'AREQ rappelle par ailleurs que le Parti libéral s'était engagé, en février 2002, à « procéder progressivement à l'indexation des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic, de façon à rétablir le pouvoir d'achat de ces retraités, selon les surplus actuariels disponibles ». À cet égard, la dernière évaluation actuarielle du RREGOP révèle un excédent de 6 milliards de dollars dans la caisse des participants. Or, la présidente du Conseil du trésor s'emploie aujourd'hui à en minimiser l'importance.

**L'AREQ entend poursuivre ses efforts et ses pressions sur les élus pour obtenir la correction d'une injustice vécue par des dizaines de milliers de personnes depuis plus de vingt-cinq ans. À cet égard, elle entend accentuer la mobilisation entreprise l'an dernier auprès de ses membres et réclame des partis politiques qu'ils prennent rapidement des engagements clairs et précis dans le dossier de l'indexation.**

**L'AREQ exige à nouveau, dans l'intervalle, la création immédiate d'une table de travail permanente, réunissant le gouvernement et les associations de personnes retraitées, en vue de trouver une réponse concrète à la dégradation du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.**

# Des nouvelles d'Afrique...



**Christiane Brinck**  
Conseillère à la condition des  
femmes et à l'action sociopolitique  
brinck.christiane@csq.qc.net

Voici maintenant des nouvelles du deuxième projet auquel l'AREQ donne son appui. Dans la foulée de la Marche mondiale des femmes, *La campagne 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes* a été développée pour créer un lien entre le phénomène de la violence faite aux femmes (25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) et les droits humains (10 décembre : Journée internationale des droits de l'homme) en mettant plus d'emphasis sur le fait que la violence faite aux femmes est une violation des droits humains.

Cette période souligne également la lutte contre le VIH/SIDA avec la Journée mondiale du SIDA (1<sup>er</sup> décembre) ainsi que, au Canada, la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, qui marque l'anniversaire du massacre à l'École polytechnique de Montréal (6 décembre). Cette campagne contre la violence faite aux femmes implique des individus et des organisations, à travers le monde, luttant pour l'élimination de toutes les formes de violence faite aux femmes.

## Des dates significatives...

Au Burkina Faso, *La campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles* s'est étendue, en 2007, du 25 novembre au 10

décembre. Or, pour le comité d'organisation de la campagne et les Organisations de la société civile (OSC) impliquées, le mois de novembre a été consacré entièrement à la préparation de la campagne et à la formation des professionnels des médias en Genre et VIH/SIDA dans le but de réaliser une couverture médiatique de qualité de la campagne. Bien qu'au niveau mondial il y ait à peu près autant de femmes que d'hommes qui souffrent du VIH, les chiffres globaux cachent des différences considérables par rapport à ce que la maladie implique pour les hommes et les femmes. Certaines de ces différences sont dues à des particularités biologiques, mais dans la plupart des cas elles résultent de normes définies par la société. Une forma-

tion s'est tenue pendant deux jours, soit les 21 et 22 novembre 2007 et elle a permis de sensibiliser et d'informer la population sur la thématique.

Ensuite, le 25 novembre 2007 a marqué le lancement de cette deuxième édition de la campagne au Burkina Faso dont l'objectif est toujours de « contribuer à l'abandon des violences faites aux femmes et aux filles » par la promotion d'actions d'information, d'éducation et de communication ainsi que par des actions de plaidoyer dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Durant ces 16 journées consécutives, des activités ont été menées sur une base commune, par le biais du comité organisateur, de même que sur une base individuelle, cette fois à l'initiative des OSC. Comme activité commune, nous pouvons souligner la tenue de la Conférence *Genre et VIH/SIDA*, qui s'est révélée riche en termes de discussions autour de la loi 049<sup>1</sup> et qui a su fournir la matière pour l'élaboration des propositions d'amendements. Également, au cours de cette période, une mise en scène sur les violences faites aux femmes et une pièce de théâtre intitulée « La promesse », sur la transmission volontaire au VIH/SIDA, ont été présentées à plusieurs reprises auprès de différents groupes cibles. De plus, une capsule télévisée sur la transmission volontaire a été diffusée, des animations de sensibilisation sur la thématique ont été réalisées sur les ondes de plusieurs radios, et ce, à l'échelle nationale. Certaines organisations ont, quant à elles, pris part aussi à la campagne sur une base individuelle, notamment par la diffusion du film *Mooladé* de Sembene Oussame sur l'excision ou encore par une journée



Photo : OXFAM Tous droits réservés.

porte ouverte au centre DELWENDE qui accueille les femmes accusées de sorcellerie.

Puis, suite à la campagne, le comité, appuyé de ressources pertinentes dans le domaine du genre et VIH/SIDA, a organisé une journée de réflexion sur la loi 049, afin d'identifier ses limites et ses manques pour ainsi amorcer l'élaboration des propositions d'amendements. Quelques juristes et magistrats présents à l'atelier ont par la suite finalisé le document avant son dépôt effectif à l'Assemblée nationale. Le deuxième jour de l'atelier a été consacré à l'évaluation de la campagne 2007. Différents acteurs ont participé à la rencontre, dont les membres du comité d'organisation, les différentes OSC et les professionnels des médias. Finalement, la campagne des 16 jours s'est poursuivie cette année au-delà de la période désignée. Le comité d'organisation a contribué à l'animation de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, le thème choisi par le ministère de la Promotion de la Femme étant pour cette année

« Femme et VIH/Sida ». Le choix de ce thème démontre bien l'éveil des populations à la problématique, résultat des actions réalisées au cours des campagnes de sensibilisation de 2006 et 2007. Par ailleurs, les activités du 8 mars ont accordé une plus grande visibilité à la campagne et à sa thématique et ont ainsi permis d'amorcer un premier contact avec de nouveaux groupes cibles, représentés par les leaders religieux, les coutumiers, les magistrats, etc.

*Nous tenons à remercier mesdames Karine Quessy, responsable du Suivi et rapportage des projets outre-mer et Nathalie Turcotte, conseillère en développement organisationnel à Oxfam-Québec qui nous ont fourni des notes et les photos pour la rédaction de ce reportage.*

1 La Loi 049-2005-AN du 22/12/2005 porte sur la santé de la reproduction au Burkina Faso et comporte 4 chapitres et 24 articles, dont les articles 17 et 18 traitent notamment de la transmission volontaire du VIH/SIDA entre partenaires sexuels.

# « Trust us, we're experts »

**Sous prétexte de mondialisation, de pénurie d'énergie, de famines épouvantables, d'emplois à protéger ou à créer... les dirigeants politiques, se fiant à des soi-disant « experts », nimbés dans une espèce d'aura d'impartialité scientifique, sont en train de nous conduire tout droit au grand krach écologique prophétisé symboliquement pour l'an 2029 par Geneviève Féron, directrice du développement durable du groupe Voelia Environnement. <sup>2</sup>**



**Florido Levasseur**  
Comité national de  
l'environnement

Conscients de tous les problèmes environnementaux auxquels nous sommes confrontés, nous pourrions nous demander, même en étant très optimistes, si madame Féron n'a pas raison. D'abord, qu'en est-il de ces « experts » qui conseillent nos dirigeants dans les dossiers environnementaux entre autres? Marie-Monique Robin, auteure de l'ouvrage *Le monde selon Monsanto*, accuse plusieurs de ces conseillers de jouer un rôle de lobbyistes auprès des gouvernements plutôt que celui de scientifiques livrant une information honnête. Le jeu des « portes tournantes » (recrutement de salariés issus de l'industrie privée par les agences gouvernementales et vice versa) <sup>2</sup> n'ajoute rien à leur crédibilité.

## À propos d'énergie

Ainsi, dans le domaine de l'énergie nucléaire, Hydro-Québec affirme que c'est la voie de l'avenir... Pourtant, une alerte dans une centrale atomique slovène a réveillé en ce printemps le spectre de Tchernobyl; fin juin, une fuite a été décelée en Allemagne dans une ancienne mine de sel où ont été entreposés dans les années 70 plus de 125 000 fûts de déchets radioactifs; début juillet, un incident nucléaire survient en France dans le Drôme, où une usine a laissé débord

der d'une de ses cuves du liquide renfermant de l'uranium... Et « l'expert » de la société d'État nous déclare que Gentilly ne représente aucun danger ! On pourrait faire la même analyse à propos de Rabaska ou des bio-carburants...

## Agriculture industrielle

Autre exemple de problèmes qu'on essaie de dissimuler depuis quelques semaines, un banc d'algues toxiques



flotte sur le St-Laurent : « Plus de 300 km carrés de marée rouge dans le fleuve »<sup>3</sup>. Cette marée rouge aurait déjà causé la mort d'une cinquantaine de mammifères marins, bélugas marsouins communs, phoques, poissons et oiseaux marins. Pierre Béland, directeur scientifique de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent, lance un cri d'alarme : *Si j'étais un béluga et que je connaissais mes couleurs, je dirais : alerte rouge!* Au même moment, Éric Darier, directeur de Greenpeace, affirme que le gouvernement censure toute information sur les éclosions d'algues dans le but de cacher le fait que le Québec

refuse de s'attaquer à la source principale des éclosions d'algues : l'agriculture industrielle. Bref, pendant que le gouvernement prête une oreille plus qu'attentive au lobbying de l'agriculture industrielle, l'estuaire du Saint-Laurent est en train de devenir un dépotoir d'engrais agricoles azotés, cause des algues rouges, pour tout le nord-est américain.

## Que faire?

Enfin, à la politique des trois R (Réduire, Recycler, Réutiliser) que le mouvement écologiste québécois a adoptée, les « experts » répliquent par la stratégie des trois D : Déménier l'existence d'un problème, Différer les actions réglementaires, Dominer le processus de réponses politiques. Baisser les bras alors que notre Maison Terre brûle n'est pas acceptable. Il nous faut plutôt tenter de trouver des sources d'information dignes de foi, puis continuer à poser les petits gestes quotidiens qui protègent l'environnement. Enfin, nous devons préparer la révolution... pacifique, démocratique, écologique et solidaire, cette révolution citoyenne de toutes celles et de tous ceux qui luttent pour un avenir viable.

1- *Trust us, we're experts* – Sheldon Rampton, John Stauber

2- 2030, le krach écologique, Geneviève Féron, Grasset.

3- Le Soleil, mercredi 20 août.

# Ah! la petite sieste...



**Michel Jacques**  
Équipe Quoi de neuf

Le dîner est consommé, la vaisselle, rangée et la tisane à la menthe, dégustée. La bouilloire ne chante plus. Un silence s'installe dans la maison. Yves commence à avoir le pas lent, l'œil lourd et la pensée un peu absente. Les paroles de sa bien-aimée, Louise, lui échappent bien malgré lui. Serait-ce le temps de la sieste? Les petites réparations, les appels téléphoniques et les gestes précipités doivent prendre la clé des champs. Place à la quiétude!

Des désirs de tranquillité et d'absence momentanée montent en lui. Comme le chat aime s'allonger paresseusement

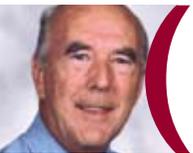
près du feu et se perdre dans son ronronnement, Yves sent ses membres s'engourdir et s'alourdir. Une marée montante, irréversible et enveloppante le gagne inexorablement. Ses paupières sont de plomb, et ses oreilles, paresseuses. Il est presque hypnotisé et ne veut surtout pas résister. Un éden l'attend. Il est submergé par l'envie de s'abandonner dans les bras de Morphée. Sa conscience se dérobe et le lâcher-prise s'impose. Il laisse aller à la dérive obligations, directives et courses à faire. C'est la pause. Comme le sable descend au fond de l'eau lentement et comme la vague s'éteint sur la rive, Yves ressent une douce lassitude l'envahir.

Il s'allonge sur son fauteuil, s'y love tout doucement, ferme les yeux, s'enfouit dans son petit cocon et prend le

départ pour un voyage empreint de sérénité. Le voilà dans un champ de marguerites, sur les ailes du goéland ou dans une eau cristalline. Comme c'est bon!

Dix minutes, c'est si vite passé.

Il se réveille avec des yeux d'enfant. Il passe sa main dans ses cheveux de voyageur, étire ses bras du nord au sud et d'est en ouest, se frotte les paupières et émet un son de plaisir. Rassérénié, voilà un homme neuf. Les nuages gris d'avant la petite pause gratifiante deviennent blancs comme neige. Debout, devant la fenêtre, les yeux pleins de sourires, il semble dire : *À moi, le monde!*



**Renaud Turcotte**  
Équipe Quoi de neuf

1- Remplis la grille suivante avec les nombres 12, 61, 79, 92, 323, 425, 4573 et 4864. Chaque case libre doit contenir un seul chiffre et chaque nombre doit se lire de gauche à droite ou de haut en bas.


2- Un nombre est formé de trois chiffres et ces trois chiffres additionnés donnent 12. Le chiffre des unités est la moitié de celui des dizaines et le tiers de celui des centaines. Quel est ce nombre?

## DISTRACTION

3- Place les chiffres 1, 2, 4, 7 et 8 dans les cases suivantes pour obtenir une division exacte.

$$\square \square \div \square = \square \square$$

4- Voici des mots dont les voyelles ont été remplacées par des a. Peux-tu retrouver ces mots?

- bajaataraa
- masacaan
- paarbaara
- rambaarsar

4- Bijouterie, musicien, pourboire, rembourser.

$$\begin{array}{cccc} \square & \square & \square & \square \\ \square & \square & \square & \square \\ \square & \square & \square & \square \end{array}$$

no

$$\begin{array}{cccc} \square & \square & \square & \square \\ \square & \square & \square & \square \\ \square & \square & \square & \square \end{array}$$

3-

2-642


1-

**Solutions :**

# Les femmes et la violence conjugale

La violence conjugale touche combien de femmes âgées? Difficile d'obtenir des chiffres précis. Nous pouvons soupçonner que leur éducation et leurs valeurs les incitent à éviter d'en parler, de consulter, de dénoncer. Mais dans les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, on s'interroge sur les besoins de cette clientèle particulière.



**Christiane Brinck**  
Conseillère à la condition des femmes et à l'action sociopolitique  
brinck.christiane@csq.qc.net

Les intervenantes des maisons d'hébergement notent des caractéristiques assez particulières chez leurs clientes âgées si elles les comparent avec leur clientèle plus jeune. Tels qu'identifiés par les intervenantes, les principaux besoins spécifiques de cette clientèle sont les suivants :

## Besoin d'intimité et de solitude

Les femmes âgées recherchent un environnement calme et paisible afin de se recueillir. Lorsqu'on les compare aux femmes plus jeunes, on remarque qu'elles ont besoin de plus de temps pour elles et qu'elles se retirent du groupe des autres femmes pour avoir plus d'intimité.

## Besoin de sécurité

Les femmes âgées ont davantage besoin d'être rassurées quant à l'aspect sécuritaire de la maison d'hébergement. Elles ont besoin de savoir qu'il y a une présence en permanence dans la maison.

## Besoin d'échanger sur leur vécu

Plusieurs intervenantes identifient chez les âgées un grand besoin de parler de leur expérience de violence étant donné l'isolement dans lequel elles ont été pendant de nombreuses années, et d'aller chercher dans ce partage des outils pour les aider dans leur cheminement.

## Besoin de temps pour cheminer

Ayant subi de la violence pendant plusieurs années, elles ont davantage besoin de temps pour, entre autres, retrouver leur identité. Ce cheminement personnel est plus ardu, étant donné qu'elles ont consacré leur vie à répondre aux besoins des autres plutôt qu'à leurs.

## La socialisation des âgées

La majorité des intervenantes soulignent l'importance que prennent la religion et le rôle traditionnel attribué aux femmes dans leur prise de décision. Tout d'abord, les valeurs religieuses font en sorte que ces femmes n'ont pas vraiment envisagé la séparation étant donné l'importance de l'institution du mariage dans la religion catholique. Dans cette perspective, plusieurs

femmes se sentent coupables de quitter leur conjoint et d'entreprendre des procédures de divorce.

Par ailleurs, les intervenantes soulignent l'importance que prend l'éducation que ces femmes ont reçue dans leur décision de quitter ou non leur conjoint. Ainsi, les âgées ont été éduquées selon des valeurs plus traditionnelles qui font en sorte qu'elles se devaient de consacrer leur vie à leur famille et à leur mariage, et ce, peu importe ce qu'elles vivaient à l'intérieur de la famille.

Cette socialisation fait en sorte qu'elles vont quitter leur conjoint plus difficilement et tolérer la violence plus longtemps. Cette vision de la famille les amène à vivre beaucoup de culpabilité à l'égard de leurs enfants et à subir beaucoup de pression de leur part afin qu'elles ne brisent pas le noyau familial.

## Les formes de violence

La violence financière constitue la forme la plus fréquente, car plusieurs femmes âgées n'ont jamais été sur le marché du travail. Ayant moins d'autonomie financière, ces femmes sont souvent défavorisées lors du partage des biens dans les

cas de séparation. En conséquence, pour certaines femmes, ce manque d'autonomie financière devient un obstacle à la séparation du conjoint.

Les intervenantes ont également rapporté que la violence physique se manifeste, entre autres, par le fait de briser des objets appartenant à la femme. Cette manifestation de violence peut aussi être associée à de la violence psychologique. Selon les intervenantes, à un âge avancé, la violence physique fait place à la violence psychologique.

Pour les femmes âgées, la violence sexuelle, pourtant bien présente selon les intervenantes, constitue la forme de violence la plus difficile à identifier et à dévoiler. Certaines intervenantes soulignent que les âgées abordent la sexualité d'une façon différente des femmes plus jeunes; pour elles il s'agit d'un devoir ou d'une soumission. De plus, elles sont mal à l'aise de dévoiler la violence sexuelle : c'est tabou et cela exige un lien de confiance important pour en parler. Pour quelques intervenantes, la violence sexuelle serait moins présente chez les femmes de plus de 70 ans, parce que leur sexualité serait quasiment inexistante.

### Les intervenantes s'adaptent

Interrogées sur leur pratique, les intervenantes des maisons d'hébergement réalisent qu'elles adaptent leurs interventions en fonction de leur perception des femmes âgées. Ainsi, elles sont portées à être plus attentionnées avec ces femmes et davantage les prendre en charge, elles les perçoivent comme fragiles et attachantes. Elles s'assurent de leur confort et les accompagnent plus étroitement dans leurs démarches qu'elles ne le font avec les femmes plus jeunes.

Des intervenantes rapportent avoir prolongé la durée du séjour de certaines femmes âgées, parce que celles-ci étaient trop dépourvues quant à la connaissance et à l'accès aux ressources. D'autres affirment avoir pris en considération la condition physique des femmes, principalement en ce qui a trait aux règles de la maison d'hébergement (par exemple, diminution des tâches qu'elles ont à effectuer dans la maison).

Les intervenantes tiennent aussi compte des croyances des femmes âgées. Parfois, elles abordent la question de la religion avec elles, ce qu'elles ne font pas avec les femmes plus jeunes. Les croyances religieuses des âgées ainsi que leur socialisation les amènent à voir la vie conjugale différemment et influencent leur décision de poursuivre ou de rompre la relation avec le conjoint. Ainsi, même si elles font appel aux intervenantes des maisons d'hébergement pour leur venir en aide, un grand nombre de femmes âgées ne souhaitent pas quitter leur conjoint.

### Des changements se dessinent

Les intervenantes perçoivent les âgées comme étant fortes d'avoir survécu à ce lourd passé de violence, et courageuses de vouloir sortir de cette situation après toutes ces années. Elles valorisent ainsi beaucoup les femmes âgées. Toutefois, l'admiration des intervenantes peut avoir un impact négatif sur les femmes qui décident de retourner avec leur conjoint. En effet, celles-ci peuvent craindre d'être jugées et de devoir leur intervenante, ce qui pourrait éventuellement les amener à vivre de la dépréciation comme elles l'ont vécue ou le vivent encore dans leur relation conjugale. Il y a ici un risque de leur faire vivre une double victimisation.



Effectuer un changement, quel qu'il soit, exige du temps et de l'écoute de la part des intervenantes, car les femmes âgées ont un vécu particulier qu'il est essentiel de prendre en compte.

Par ailleurs, en général, les âgées ont besoin de plus de temps pour prendre des décisions que les femmes plus jeunes. Il apparaît impératif d'amorcer une réflexion quant à la durée des séjours permis en maison d'hébergement et quant à la pertinence et à l'importance d'offrir un suivi post-hébergement.

Enfin, les maisons sont appelées à offrir aux femmes âgées un environnement plus adapté à leur condition physique. Il faut adapter les lieux physiques, mais aussi diminuer les exigences quant à la participation des âgées aux tâches quotidiennes de la maison.

Donc, les ressources existent, elles s'adaptent à la situation particulière des femmes âgées et elles modulent leur travail en fonction des besoins spécifiques. Il reste que le premier pas revient aux femmes qui vivent ces situations difficiles. N'hésitez donc pas à contacter, soit la maison d'hébergement, soit le CLSC. **Il faut oser parler, demander de l'aide.**

- Ce texte est inspiré de la synthèse rédigée par Sylvie Gravel suite à une recherche du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, financée par le Fonds québécois de recherche sur la culture (FQRSC). Le projet intitulé Fondements et pratiques d'intervention auprès des femmes âgées en maison d'hébergement a été réalisé par Lyse Montminy et Christine Drouin.

# Qu'en est-il des substituts de sucre?

Les substituts de sucre se retrouvent dans une foule de produits sur le marché. Ils ont un très grand pouvoir sucrant et contiennent très peu de calories, d'où leur usage très répandu. Ils suscitent des questionnements de la part des consommateurs à savoir : quelles sont leur différence, présentent-ils des risques sur la santé, etc.



**Marie Milot**  
Nutritionniste  
CLSC René-Cassin et  
CLSC Des Faubourgs Montréal

**Il existe trois classes de substituts de sucre :** D'abord, les **édulcorants de synthèse à saveur intense**. Ils sont au nombre de six et sont approuvés par Santé Canada. Voici un tableau résumant cette catégorie.

L'aspartame a fait récemment l'objet de controverse. La documentation affirme qu'il ne présente pas de risque de développer le cancer lorsque consommé modérément : moins de 40 mg par kg de poids par jour, soit l'équivalent de dix cannettes de boissons gazeuses.

**La deuxième catégorie regroupe les sucres-alcool :** Ceux-ci sont des

édulcorants nutritifs. Ils présentent une teneur calorique deux à trois fois inférieure au sucre. Ils sont utilisés dans les produits commerciaux entre autres pour leur conférer un goût sucré, par exemple, les fameux chocolats sans sucre. Fait à noter pour les diabétiques, ils n'ont que peu d'effet sur la glycémie, ayant un faible indice glycémique et leur pourcentage d'absorption se situe entre 10 % et 50 %. Cependant, ils peuvent occasionner des symptômes gastro-intestinaux si consommés dans des quantités supérieures à 10 g par jour. Les sucres-alcool les plus connus se nomment : **xylitol, sorbitol, mannitol, maltitol, lactitol, isomalt**.

**L'autre substitut de sucre s'appelle le stevia, extrait de la plante Stevia rebaudiana.** Il s'agit d'un édulcorant au pouvoir sucrant très puissant, soit 100 à 150 fois plus que le sucre (saccharose). Il est utilisé ailleurs

qu'au Canada n'étant pas approuvé par Santé Canada à titre d'édulcorant à ajouter dans les boissons et aliments. Cependant, on retrouve ce produit vendu comme supplément alimentaire dans certaines boutiques d'aliments naturels. Il n'a aucun effet sur la glycémie et ne semble pas présenter de risques pour la santé, selon le peu d'études publiées à ce sujet.

La consommation d'aliments et de boissons diètes doit se faire avec modération et bon jugement. Malheureusement, plusieurs de ces produits fournissent très peu de valeur nutritive et servent de béquilles pour entretenir notre dépendance au goût sucré. De plus, ils nous amènent à les surconsommer sous prétexte qu'ils contiennent moins de calories. Encore une fois, BON APPÉTIT et la MODÉRATION a bien meilleur goût.

Nom	Marque de commerce	Utilisé dans :	Dose journalière admissible *
Aspartame	Egal, Nutrasweet	Aliments et boissons Édulcorants de table	40 mg / kg de poids
Acésulfame de potassium	Sunett (non disponible au Canada))	Surtout dans les boissons gazeuses	15 mg/ kg de poids
Cyclamates	Sucaryl, sugar twin, sweet and low	Édulcorant de table Ajout non autorisé dans les aliments et boissons emballés	11 mg /kg de poids Non recommandé pendant la grossesse et l'allaitement
Saccharine	Hermesetas	Édulcorant de table. Ajout non autorisé dans les aliments et boissons emballés	5 mg / kg de poids Non recommandé pendant la grossesse et l'allaitement
Sucralose	Splenda	Aliments et boissons emballés, édulcorants de table	9 mg / kg de poids
Thaumatine	Talin (non disponible au détail)	Aliments emballés : gomme à mâcher, rafraîchisseur d'haleine	Non spécifié

\* Dose fixée par la Direction des aliments de Santé Canada et qui correspond à la quantité totale qu'une personne peut ingérer quotidiennement, durant toute sa vie, sans effet nuisible.



**Roméo Huot**  
Équipe Quoi de neuf

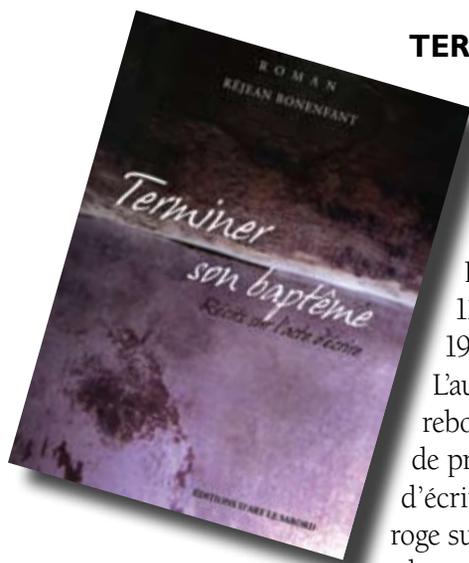


**QUINZE MANIÈRES D'ÊTRE À QUÉBEC**

LAVALLÉE, Pierre. Québec, à compte d'auteur, 2007, 44 pages. Coût : 5 \$  
Quinze textes dans lesquels on retrouve une référence à la ville de Québec : la rue Saint-Joseph, le Tam-Tam Café, le Vieux Port, le festival d'été, le transport, etc. À tra-

vers la trame urbaine, rencontrez l'inattendu et l'insolite dans la réalité habituelle.

Adresse : 6-925, Liénard, Québec, (Québec) G1V 2W6. Tél. : 418 683-9474



**TERMINER SON BAPTÊME**

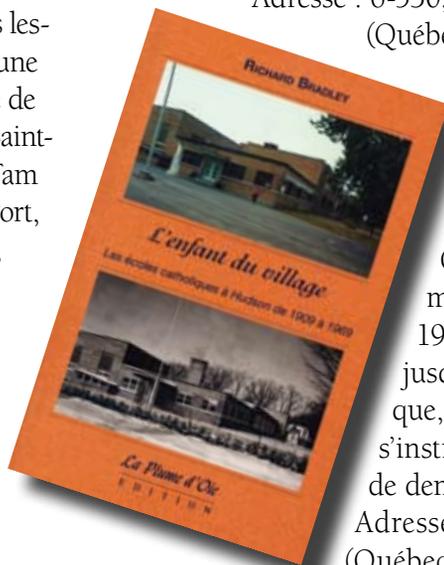
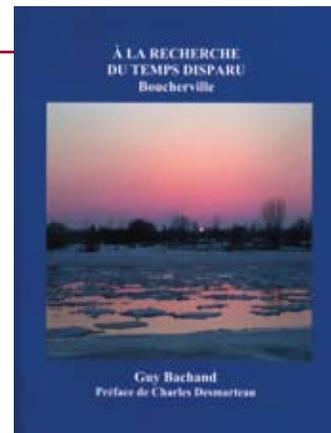
BONENFANT, Réjean. Trois-Rivières, Les Éditions d'art Le Sabord, 2007, 128 pages. Coût : 19.95 \$  
L'auteur fait à rebours le parcours de près de trente ans d'écriture. Il s'interroge sur le pourquoi et le comment de l'acte d'écrire, sur son rap-

port avec le lecteur, avec la critique. Il témoigne des grandes préoccupations de sa vie : l'amour et la mort. Sa quête d'immortalité devient exemplaire. On y retrouve la célébration de la vie quotidienne d'un écrivain où le lecteur a une place privilégiée. Disponible en librairie.

**À LA RECHERCHE DU TEMPS DISPARU**

BACHAND, Guy. Boucherville, auteur et éditeur, 2007, 163 pages. Coût : 30 \$  
Cet ouvrage regroupe une série de textes qui relatent des pans de vie de quelques-unes des anciennes familles de Boucherville et de personnages qui ont marqué l'histoire du Québec.

Adresse : 6-530, rue Saint-Thomas, Longueuil, (Québec). Tél. : 450 677-9755



**L'ENFANT DU VILLAGE**

BRADLEY, Richard. Cap-Saint-Ignace, La Plume d'Oie Édition, 1999, 277 pages. Coût : 25 \$ plus 5 \$ de frais d'envoi.

On découvre l'histoire des écoles primaires catholiques à Hudson de 1909 à 1969. Des commissaires, des enseignants jusqu'aux secrétaires-trésoriers de l'époque, tous viennent aider l'enfant du village à s'instruire, à s'éduquer pour devenir l'adulte de demain.

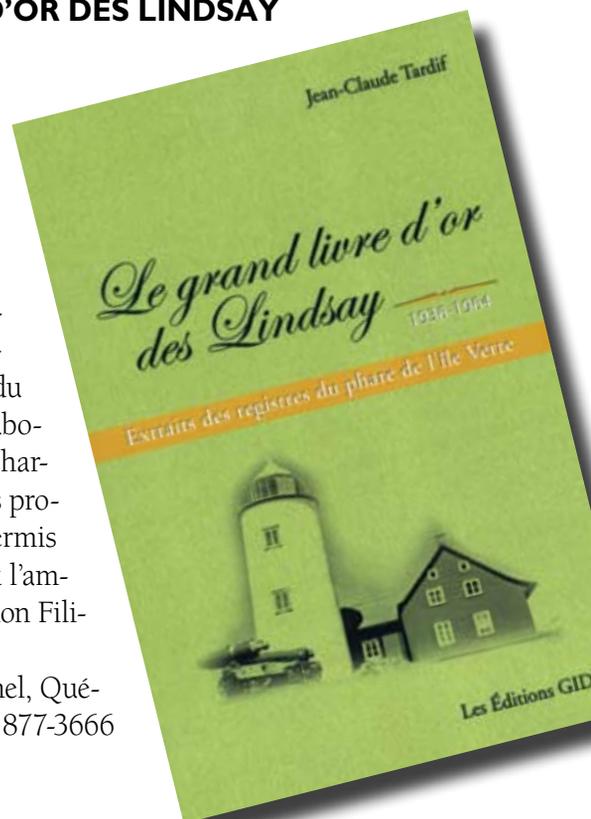
Adresse : 377, Curé-David, Vaudreuil-Dorion (Québec). Courriel : [pavillon10@hotmail.com](mailto:pavillon10@hotmail.com)

**LE GRAND LIVRE D'OR DES LINDSAY 1936-1964**

TARDIF, Jean-Claude. Québec, Les Éditions GID, 2007, 271 pages. Coût : 29.95 \$

Le présent ouvrage contribue à sauvegarder les souvenirs de quatre générations des Lindsay inscrites au registre du phare l'île Verte. La collaboration des fils Lindsay, Charles, Jocelyn, ainsi que les proches de la famille, ont permis de recréer le quotidien et l'ambiance de l'île. Distribution Fili-grane inc.

7460, boul. Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1C1. Tél. : 418 877-3666



**Céline Gendron**  
genceline@hotmail.com

### RIAQ, le Réseau d'information des aînés et aînées du Québec

Le RIAQ est avant tout un groupe d'aînés de 50 ans et mieux qui veulent échanger et partager leurs idées et leurs connaissances par le biais :



- d'un site Web riche en informations qui nous concernent;
- de forums thématiques;
- de listes de diffusion interactives;
- de la webdiffusion;
- de l'action sociale dans le cadre du projet *Grands-parents virtuels*.

Le site est une excellente source d'information pour les personnes aînées et retraitées.

[www.riaq.ca](http://www.riaq.ca)

### Villes et villages du Québec

En première partie, des liens vers les différentes régions nous conduisent à des villes et à des villages du Québec



vus plutôt sous leur aspect administratif. En deuxième partie, activités et attraits, événements culturels, restaurants, hébergement, c'est l'aspect touristique qui y est privilégié. Vraiment une foule de liens pour nous faire connaître la Belle Province.

[www.liensutiles.org/villesquebec.htm](http://www.liensutiles.org/villesquebec.htm)

### La nature en beauté

*Que serait la beauté s'il n'y avait personne*



pour l'admirer! À travers de magnifiques photos, Gérard Therin, un photographe amateur, nous présente Dame Nature dans ses plus beaux attraits ainsi que des modèles d'architecture spectaculaires. Une section réservée au matériel utilisé en photographie, une autre à la technique et des liens vers les sites des autres photographes. Bref, un plaisir pour l'œil! Et de quoi faire l'envie des amateurs de photographie!

[www.naturepixel.com](http://www.naturepixel.com)

### L'association des petits jardins du Québec

Un regroupement de personnes de



plusieurs régions du Québec qui partagent la même passion pour l'horti-

culture. L'un des objectifs de ce site est de favoriser la promotion des petits jardins privés. Pour visiter ces petits jardins, lire le Pavotin, avoir accès à des liens horticoles ou devenir membre de cette association, c'est un site intéressant.

[www.petitsjardins.com](http://www.petitsjardins.com)

### Trucs et astuces

Vous avez utilisé votre caméra numé-



rique et suite à une fausse manœuvre, vous avez supprimé toutes les photos de votre carte mémoire. À l'aide d'un outil de recherche tel que Google par exemple, en tapant *recupérer photo*, il est possible de trouver un petit programme gratuit qui pourra peut-être vous aider à récupérer vos photos. J'en ai essayé quelques-uns qui ont été efficaces. Cependant, ces programmes ont leurs limites. Dans le cas où j'avais formaté ma carte-mémoire, ces programmes n'ont pas fonctionné.

[www.les-astuces-web.com/article.php?sid=625](http://www.les-astuces-web.com/article.php?sid=625)

[www.01net.com/editorial/302096/banc-d-essai-comparatif/cinq-logiciels-pour-recuperer-des-photos-effacees](http://www.01net.com/editorial/302096/banc-d-essai-comparatif/cinq-logiciels-pour-recuperer-des-photos-effacees)

Écrivez-moi pour partager vos trouvailles.

# Le confort et la chicane

**Je ne suis pas assez vieux pour vous dire ce qu'était notre revue à ses débuts et je laisse celles et ceux qui y étaient vous en parler. Au-delà des notes nostalgiques auxquelles nous n'échappons pas lorsqu'il s'agit du temps passé (en général accompagné des adjectifs *bon* et *vieux*), cet anniversaire nous donne l'occasion de réfléchir sur notre façon de lire ou plutôt, nos choix de lecture dans une revue. Des commentaires contradictoires qui m'ont été faits sur mes articles m'ont inspiré celui-ci.**



**Robert Jasmin**  
robertjasmin@videotron.ca

Une lectrice m'a dit un jour : « Vous nous brassez la cage mais c'est très bien ainsi, ça nous force à réfléchir, à nous remettre en question et, dans le fond, ça nous garde jeunes. Et puis, si on réfléchit, c'est signe qu'on existe vraiment. »

Un autre m'a dit fort aimablement : « Vous me dérangez avec vos articles. Parlez-nous de choses positives et qui ne suscitent pas trop de débats. Je n'aime pas la chicane. »

## À qui plaire?

Que faire? À qui plaire? Doit-on écrire avec les yeux d'un lecteur ou d'une lectrice lorgnant notre texte par-des-

« **Très peu d'idées sont véritablement de soi. Au mieux, on les bonifie un peu, mais en général, elles ne sont que dites autrement** »

sus notre épaule? Si oui, lequel de ces lecteurs doit-on écouter? Celui qu'on dérange ou celle qui aime être dérangée? Ou doit-on faire en sorte de plaire à tout le monde et à son père? Dans le dernier cas, je ferais bien de me mettre à faire l'éloge du thé vert. Mais là encore, ne rencontrerais-je pas sur

mon chemin un farouche défenseur du *Earl Grey*?

Et qu'est-ce qu'un texte « positif »? Qu'y a-t-il de si terrible à tenir des propos négatifs quand on voit à quel point la bêtise règne en maître un peu

« **Sincèrement, aimerions-nous autant la vie si elle était prévisible, aimable en tout temps, non conflictuelle, paisible en permanence et toujours confortable?** »

partout? La description d'une réalité négative n'est-elle pas une façon de nous faire imaginer une autre réalité qui, elle, serait positive. Le philosophe grec Héraclite a écrit : « Sans l'injustice, je n'aurais aucune idée de ce que serait la justice ».

## Le confort dans l'immobilisme

À moins d'affirmer que le sucre est sucré, jamais nous ne réussirons à rallier tout le monde. Il faut donc s'y faire et accueillir les débats. Sans ceux-ci, il n'y a aucune évolution possible de notre propre pensée. En exprimant mon opinion, je peux m'attendre à entendre l'opinion contraire qui me fera réfléchir à mon tour et peut-être modifier ma première pensée.

Vouloir le confort sur le plan intellectuel et refuser « la chicane », c'est comme renoncer à aller faire une pro-

menade et prendre l'air sous prétexte qu'un vent peut toujours se lever. C'est choisir l'immobilisme car on tient pour acquis que les choses sont bien comme elles sont et qu'elles ne sont pas perfectibles. C'est un peu mourir avant le temps, car dans la mort, tout est immobile. Allez dans un cimetière, vous n'y trouverez aucune contradiction. Tout repose en paix.

## Le parti pris de la vie

Si la vie est si belle, c'est qu'elle ne se laisse pas faire. Elle est rébarbative à certains de nos souhaits, contredit nos plans et quelquefois nos idées lorsqu'elle les confronte à la réalité qui, elle, est toujours changeante. La vie est pleine de contradictions et elle nous les reflète plus souvent qu'autrement. Mais sincèrement, l'aimerions-nous autant si elle était prévisible, aimable en tout temps, non conflictuelle, paisible en permanence et toujours confortable? À chacun de répondre. Votre opinion vaut la mienne.

P.-S. Pour l'habit neuf de notre magazine, il fallait un nouveau titre à cette chronique. J'ai pensé à *Chronique d'un passeur*. C'est par ce mot que je me définis le mieux. En termes sportifs, le passeur est celui qui ne reçoit le ballon que pour le passer. J'ai lu, entendu, des propos chargés d'idées tout au long des années et je m'empresse de les passer. Très peu d'idées sont véritablement de soi. Au mieux, on les bonifie un peu, mais en général, elles ne sont que dites autrement.

# L'aptitude au bonheur

**L'entrevue qui suit a été réalisée par Claudine Trudel, étudiante en médecine. Ce témoignage vient faire contrepoids à toute la mauvaise presse dont trop souvent sont victimes la plupart des aînés. Il est une réflexion sur le potentiel des personnes âgées actives. La neurologue presque centenaire, Rita Levi Montalcini dit : Le cerveau ne prend pas de retraite, si on le stimule, les neurones se renouvellent par eux-mêmes. Cet énoncé vient corroborer le témoignage de cette entrevue, au sujet de l'éveil de l'esprit des tempes grises.**

Une maison dont les géraniums fleurissent encore les fenêtres en cette fin d'octobre. Une dame m'accueille bras ouverts et m'embrasse sur chaque joue. J'entre dans cette demeure riche d'histoire pour réaliser un travail portant sur les personnes âgées dans notre société. Un projet de médecine pour nous sensibiliser à cette population de plus en plus nombreuse, de plus en plus vieille. La gériatrophobie, je ne m'y connais pas. Ces êtres âgés d'or me touchent profondément. Je vous présente donc un couple touchant et passionné de la vie. Il m'était impossible de les dissocier, eux-mêmes me l'ont confirmé : « On fait tout ensemble. » Ces deux-là vous prennent par le cœur au premier coup d'œil, leur amour vous fait vibrer l'âme.

Le portrait : Mariette Noël Isabelle me demande d'aller chercher son mari qui pose les clôtures pour protéger les haies de cèdres pour l'hiver. Elle s'assoit devant moi à la table et Raymond s'installe sur sa chaise berçante à nos côtés. Mariette, 76 ans, est enseignante de profession. Elle a fait du remplacement plusieurs années et s'est occupée de ses trois enfants au foyer. Aujourd'hui, les projets abondent pour cette femme dynamique dont la joie de vivre anime : atelier d'écriture, peinture, chorale, horticulture, sports, lecture, mots croisés et un projet intergénérationnel qui prend forme. Raymond, 81 ans, aussi enseignant de profession, a œuvré dans plusieurs sphères. Habile de ses mains, il s'occupe

de l'entretien de la maison et pratique le golf, le patin et le ski alpin avec sa femme. Plutôt réservé, une sagesse se dégage de cet homme qui garde toujours un sourire au coin de l'œil. Ils se sont connus lors de noces dans la famille : « Pour moi ce n'était pas le coup de foudre », m'a déclaré Mariette sous les rires de son époux, (...) mais parce qu'il me parlait toujours de sa mère, je me suis dit qu'il ne pouvait qu'être bon avec sa femme. Je ne me suis pas trompée! » Raymond de répondre « On s'est accroché. » En effet, 54 ans de mariage heureux, ça s'appelle s'accrocher l'un, l'autre. Ils se sont établis dans une maison à Shawinigan-Sud et ils ont élevé leurs deux garçons et leur fille. Raymond a tra-

vation. Qu'en pensent les aînés? « Je sais que la plupart des jeunes sont bons. », me lance Raymond. En effet, le couple semble très compréhensif envers cette nouvelle génération. « Bien sûr qu'on voudrait voir nos petits-enfants plus souvent (six, entre la quinzaine et la mi-vingtaine). Mais à leur âge, notre société leur demande beaucoup : les études, le travail en plus, entretenir leur cercle d'amis, leur chum, leur blonde, leur vie à eux. Les grands-parents doivent comprendre et accepter de faire les premiers pas. » Néanmoins, ce couple âgé se considère privilégié d'avoir des petits-enfants aussi proches qui les apprécient. Notons que Mariette et Raymond ont souvent gardé leur descendance, leur ont

« **Le monde change, les jeunes changent et les vieux aussi.** »

vaillé beaucoup afin que sa famille ne manque de rien. Le couple visait une vie équilibrée pour leur progéniture : hockey, ski, baseball, musique, art, lecture et les fameux *scouts*. Aujourd'hui, ce sont des personnes âgées attachées à la vie et attachantes qui partagent avec moi leur expérience de vie.

## Les jeunes

Que pensent-ils de la nouvelle génération? Les médias parlent souvent des jeunes de manière péjorative. On leur reproche la paresse et la dépra-

enseigné le ski alpin entre autres. Ils ont donc tissé des liens forts avec eux. Aujourd'hui, les jeunes adultes viennent les visiter et rapportent quelques conserves de *ketchup* aux fruits maison de grand-maman. Raymond me confie, les étoiles dans les yeux : « Rien ne me rend plus heureux que de faire l'accolade à mes grands colâbes » (ces grands petits-fils de près de six pieds) ! En parlant avec ces deux-là, j'ai réalisé qu'on rapporte à visiter nos grands-parents, à puiser des valeurs traditionnelles de simplicité; d'où l'importance de passer plus de temps en famille.

Lorsque je leur demande s'ils considèrent avoir un rôle à jouer dans la société d'aujourd'hui, ils m'affirment en toute humilité qu'ils constituent un exemple à donner. Ils ont compris que tous les jeunes n'ont pas l'opportunité de côtoyer des aînés. « Lorsque je travaille sur le terrain, je dis bonjour aux jeunes qui passent. Au début, ils me disent : « Euh, bonjour monsieur » tout hésitants, et maintenant, ils me saluent toujours lorsqu'ils me voient. » Et Mariette d'ajouter : « Je dis aux jeunes qui font du *skate board* qu'ils sont bons, que j'essayerais si ce n'était de mon âge. » Elle me parle aussi des lettres de remerciements et d'encouragement qu'elle remet à leur camelot : « Il est courageux, le petit. Chaque jour, le journal est là à 4 heures! On lui donne un pourboire, assez généreux, à Noël et à sa fête, le 30 avril. » Mariette fera aussi partie d'un projet intergénérationnel dans une école primaire, portant sur les valeurs humaines.

J'admire l'ouverture d'esprit et la détermination de ce couple à établir des liens entre le troisième âge et la nouvelle génération afin de leur céder le flambeau. Une largeur d'esprit et une réceptivité qui diffèrent du cliché des vieux grincheux accrochés aux traditions et contre toute évolution. Le monde change, les jeunes changent et les vieux aussi.

### La vieillesse

Question large : que pensez-vous de la vieillesse? Cette étape de la vie que tant d'adultes craignent et, paradoxalement, cette retraite tant attendue. Mariette me dit que tout est dans la façon de la prendre et, comme j'ai cru le comprendre, la vie qu'on a vécue influence le présent : « La vieillesse : la moisson, la récolte.

Le printemps est l'enfance, l'été est la jeunesse, l'automne est l'âge adulte. On s'est dépouillé de nos feuilles depuis un bout, on a donné le bon autour de nous, c'est l'hiver maintenant. » Au chaud dans leur amour, ils rattrapent le temps perdu d'autrefois, où le père devait travailler pour gagner leur pain quotidien : « Maintenant, on attend la cinquième saison. » La fin inéluctable pour chaque être humain : la vieillesse et la mort. Ces deux-là, par contre, ne semblent pas rebutés par leur âge, au contraire! « C'est comme le principe de la cigale et de la fourmi. J'adore ce conte. L'hiver est arrivé, la vieillesse nous a rattrapés et on est comme la fourmi. On a travaillé fort tout l'été, toute notre vie et on profite aujourd'hui de notre récolte. » Raymond appuie ce fait par un exemple bien concret : « Le matin, je mange mes céréales avec des bleuets, des framboises et des fraises que l'on a récoltés au cours de l'été précédent. » Ils possèdent une philosophie de vie devenue rare de nos jours. Peut-être que chacun d'entre nous devrait relire les fables de La Fontaine!

Ces grands sages de la vie, comme j'aime bien appeler les personnes âgées, dont l'histoire sillonne le visage, m'ont profondément touchée par leurs réponses imagées. Ils m'ont portée à réfléchir sur ma façon de vivre et encore une fois, j'ai réalisé qu'ils ont tant à m'apprendre.

### L'argent

Sachant qu'une bonne partie des ménages âgés, de prévalence des femmes seules, vivent sous le seuil de la pauvreté, qu'en est-il de vos finances? « On n'est pas dépourvu comme la cigale. Pas question d'aller quêter! », me lance Mariette, appuyée



Raymond et Mariette

par un sourire complice de son mari. Comme la plupart des mères de l'époque, Mariette n'a pas fait exception à la règle, elle a cessé d'enseigner pour élever ses enfants. Pour sa part, Raymond travaillait l'année entière « (...) même l'été pour louer un chalet et ainsi permettre aux enfants de profiter de la campagne. » Aujourd'hui le couple vit une « retraite en or », comme le décrit madame : « À l'époque, les allocations de retraite étaient plus généreuses que de nos jours. » « Reste qu'on a beaucoup sacrifié » me note monsieur.

Le sacrifice, en effet, est une notion qui se perd, selon moi. Nos aïeux se sacrifiaient pour leur famille, maintenant, on se sacrifie pour notre propre bénéfice. Toute implication contraignante doit nous apporter un gain personnel. Encore là, bravo à tous ceux qui se dévouent par altruisme, en toute humilité.

Comme l'illustre si bien ce couple, donner rapporte! Une valeur primordiale pour la profession de médecin; il ne faut jamais oublier que nous côtoyons des humains à part entière. Parfois, on néglige la personne derrière la plaie, le souffle cardiaque, le polype. On travaille pour gagner sa vie, pour recevoir un chèque au bout du mois, mais aussi pour faire notre part en ce monde, pour aider et partager notre savoir avec autrui. Oublions la notion de sacrifice : pensons bonté, altruisme, empathie.

**À suivre dans le prochain numéro...**

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
A.R.E.Q. (CSQ)  
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7  
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

# Une économie moyenne de 300 \$\* sur vos assurances *...ça fait sourire!*



Pour vos assurances auto, habitation et entreprise,  
découvrez tous les avantages et les rabais offerts  
exclusivement aux membres de la CSQ et de l'AREQ.

**Demandez une soumission :**

**1 888 GROUPES**

( 1 8 8 8 4 7 6 - 8 7 3 7 )

**[www.csq.lapersonnelle.com](http://www.csq.lapersonnelle.com)**



Assurances auto, habitation et entreprise

\* Montant calculé pour un détenteur d'une police d'assurance auto et d'une police d'assurance habitation à la suite d'une étude réalisée le 31 mars 2008. Le montant inclut le rabais accordé pour un double contrat (assurances auto et habitation combinées). Le montant est variable et ne peut être garanti. Il est calculé par rapport à la tarification d'autres assureurs.



Assureur choisi par la CSQ

